

# Contrat Global de la Sélune

## Comité de pilotage 2016



REGION NORMANDIE



Mardi 5 avril  
14h00  
Saint-Hilaire du Harcouët

## Objectifs :

- Avancement 2015 des actions
  - Perspectives 2016
- => Tendances générales et orientations d'actions

## Plan du COPIIL par défi AESN

Pilotage

## Membres du COPIL

## Acteurs de l'eau de la Sélune

### Partenaires :

Agence de l'Eau Seine Normandie  
Rivières : Thierry LEFELVRE  
Continuité : François RENAULT  
Zones humides : Isabelle LEGRAND  
Agricole : Cécile ROSE-LEFELVRE  
Contrat Global : Gilles GASTINEAU  
Région Normandie  
Eau : Juliette HENRI  
Région Bretagne  
Eau : Elise BABOULENE  
DREAL Normandie  
TVB : Sophie LARDILLEUX  
Conseil Départemental Manche  
Biodiversité : Blaise MICARD  
Eau : Céline BARRALLT  
Conseil Départemental Mayenne  
Bocage : Karine RAVAILK  
Conseil Départemental Ille et Vilaine  
Eau : Claire BAUDELOT  
CATER Basse-Normandie  
Rivières : Xavier FOURNIALS  
Zones humides : Estelle MAVOKA ISANA  
FDG DON 50  
Coordinateur lutte ragondins : Romain GASLARD  
FREDON Basse Normandie  
Coordinatrice phyto-collectivité : Laurence MORIN  
Fédération Pêche Ille et Vilaine  
Responsable : Florian GUERINEAU  
Fédération Pêche Manche  
Responsable : Fabien GOULMY  
Fédération Pêche Mayenne  
Responsable : Anne Laure PIAU  
DDTM 50  
Police de l'Eau : Christophe FOURNY / André PBLE  
Planification : Karl REGNAULT / Patrick POUPINET  
Bocage : François DUDOUIT  
DDTM 35  
Police de l'Eau : Camille DOUBLET  
DDTM 53  
Police de l'Eau : Anne KIENTZLER  
Chambre Agriculture Manche  
Sylvain LEBAIN  
Bocage : Eddy CLERAN / Stéphane FLESTEL  
Chambre Agriculture Mayenne  
Agricole : Bertrand LAYER  
Bocage : Gérard CLOUET / Quentin BIERON  
Chambre Agriculture Ille et Vilaine  
Agricole : Jérémy GUIL  
Conservatoire des Espaces Naturels de BN  
Zones Humides : William ARIAL

### Syndicat Mixte du Bassin de la Sélune

Président : Jacly BOUVET

Technicienne Bocage : Léa LEGENTILHOMME

Technicien Zones Humides : Richard FOURNEL

Directrice et animatrice SAGE : Aurélie JOUE

Animateur Bv : Jérôme BELLOIR

### Intersage de la baie du Mont St Michel

Président : Christophe FAMBON

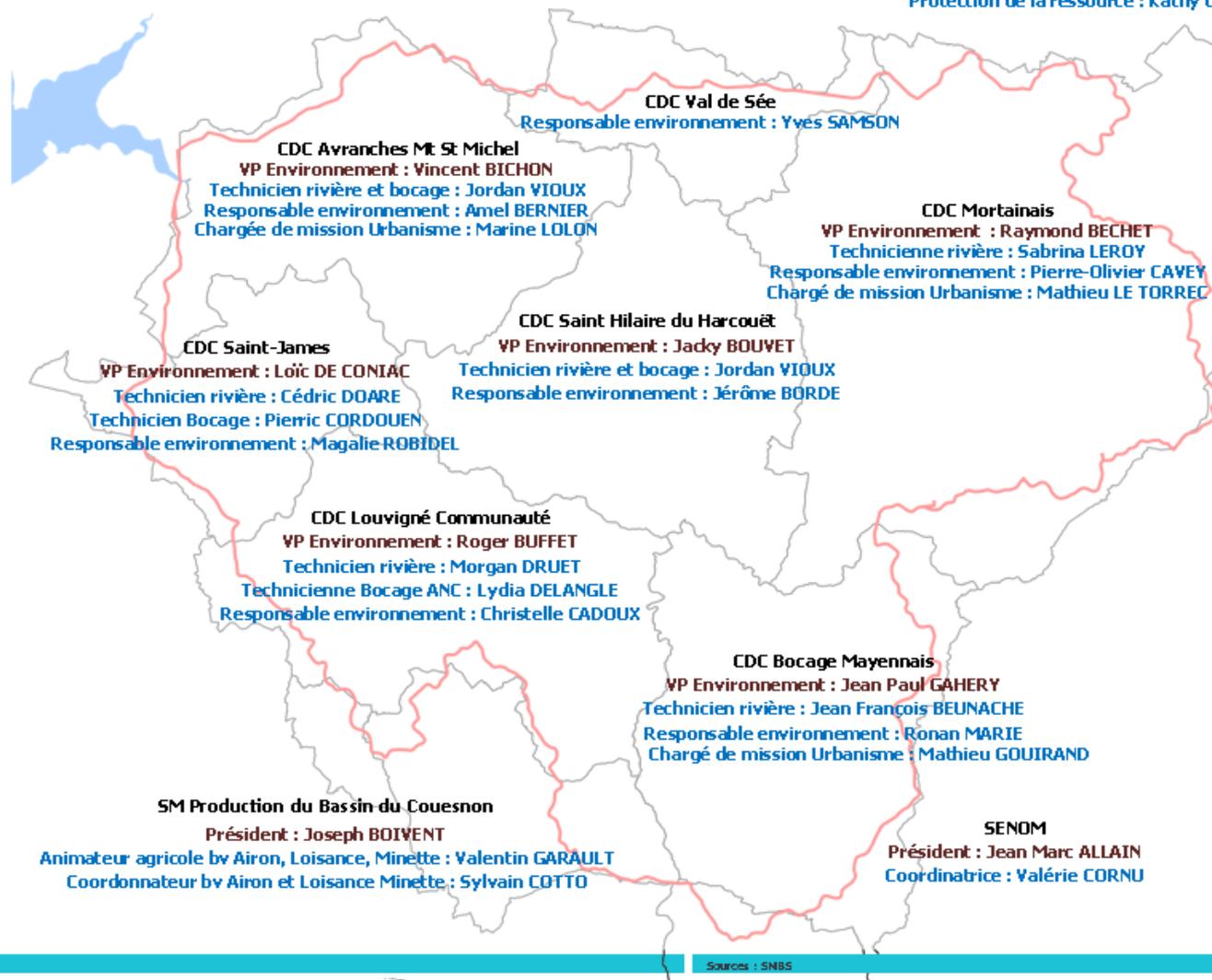
Directeur : Laurent TRAVERS

Assistante : Adeline COLASSE

### SDEAU 50

Président : Jacly BOUVET

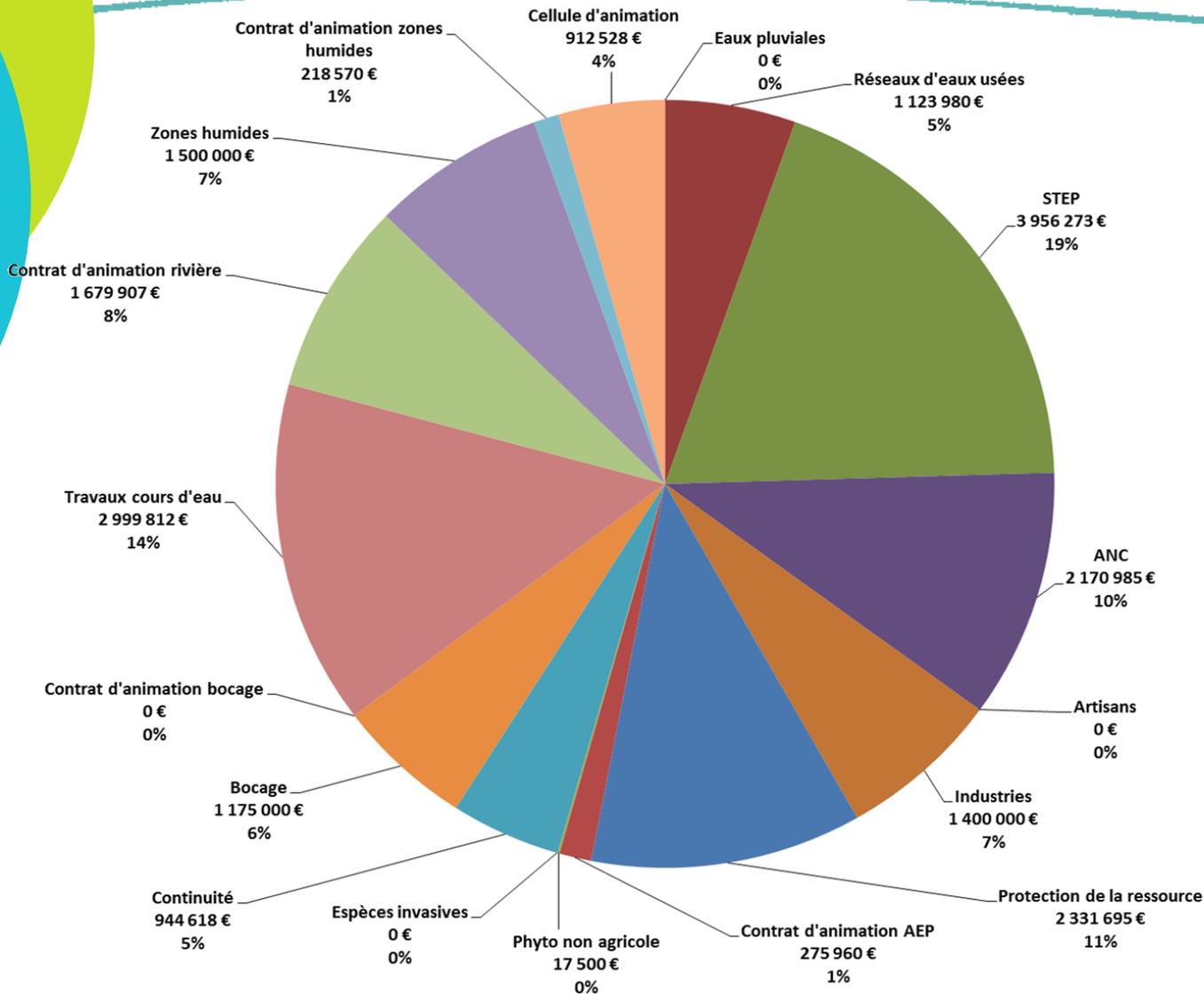
Protection de la ressource : Kathy CARVILLE



Maitres d'ouvrage

Financiers

Partenaires



Elaboré en 2013

114 actions

21 Millions €

8,7 Apports polluants

7,2 Milieux aquatiques

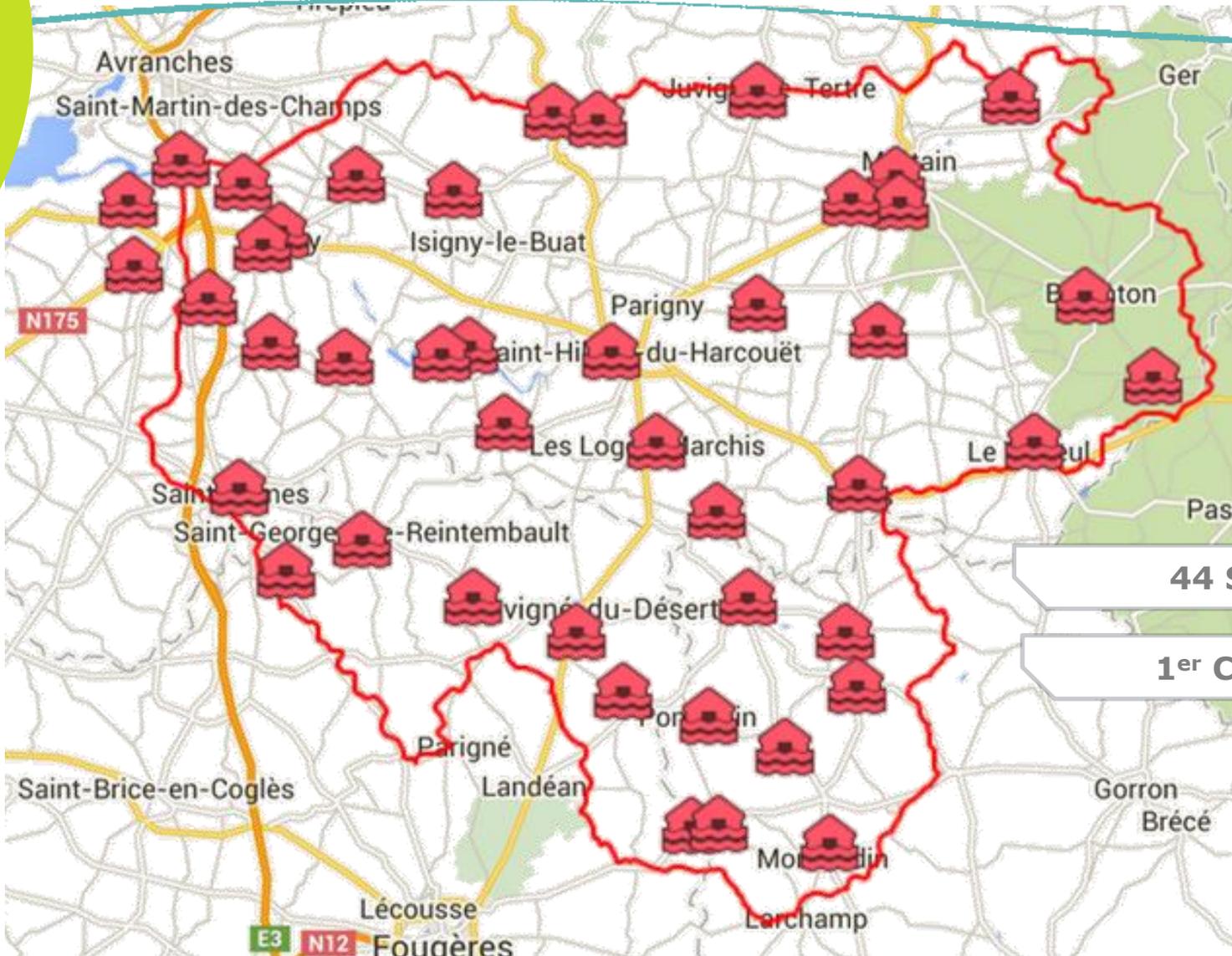
1,6 Restaurer le bocage

2,3 Assurer l'AEP

0,9 Animation

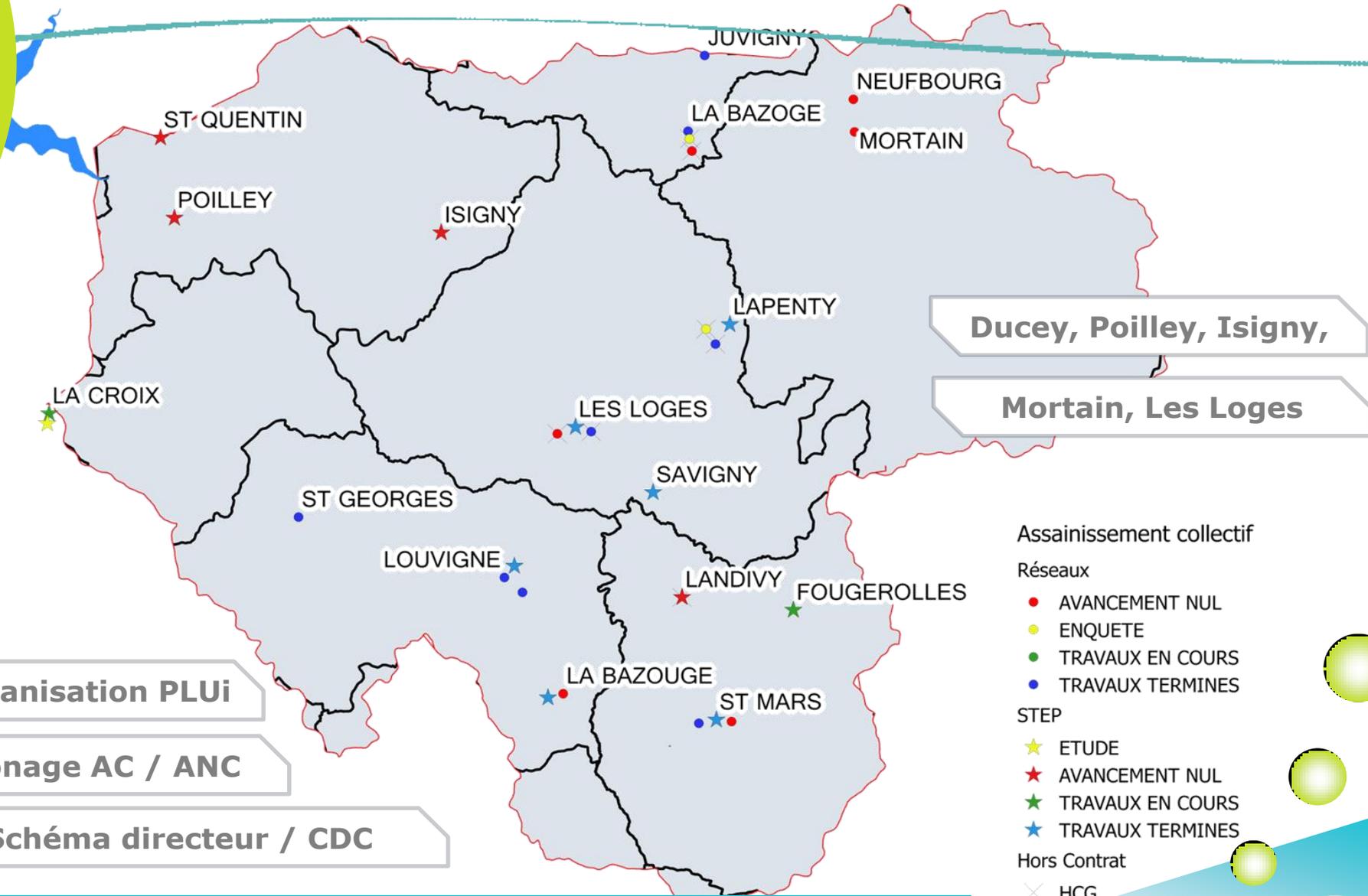
# Défi 1

## Diminuer les pollutions classiques



44 STEP

1<sup>er</sup> Contrat





Subventions AESN

50% Etude

40-70% Travaux

Surfaces  
imperméabilisées

Zonage PLUi

70 bourgs

2 500 ha

# Défi 2

## Diminuer les pollutions diffuses

## Contrôle



Existant

Du neuf

De vente

Périodique < 10 ans

## Réhabilitation

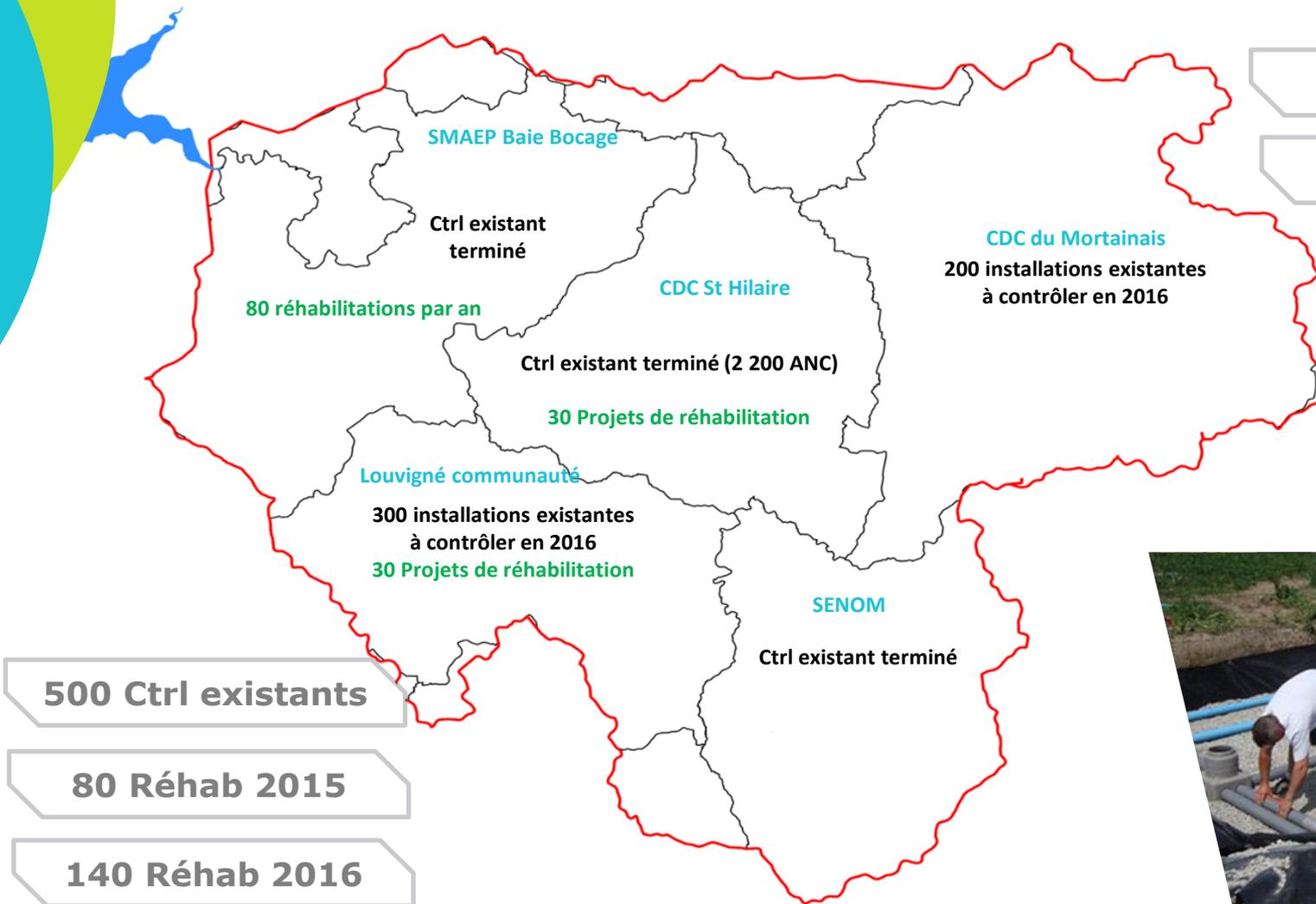


ANC défectueux

Travaux

Subvention

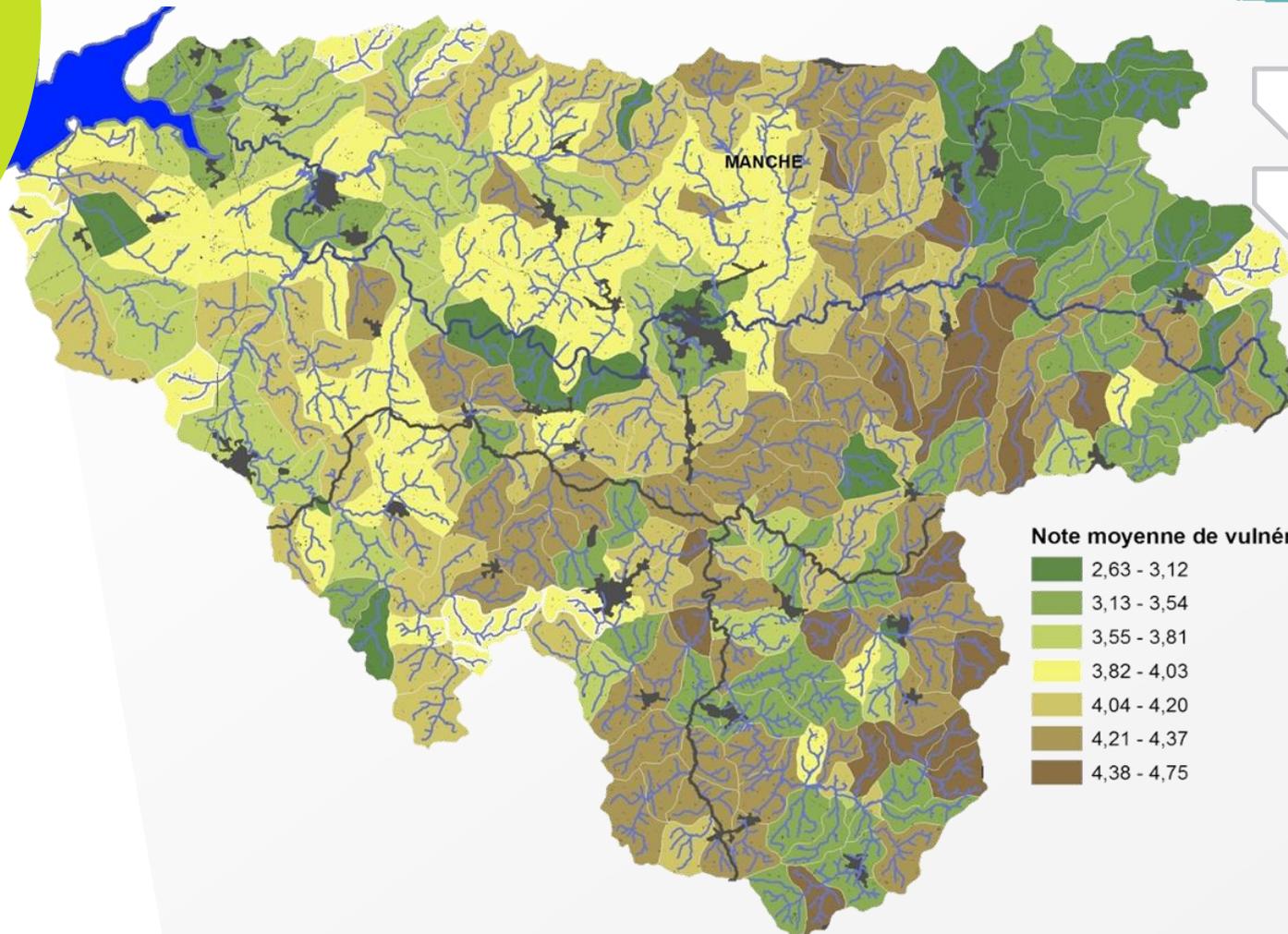
Réhabilitation < 5 ans



SENOM ?

Mortainais ?





+ amont

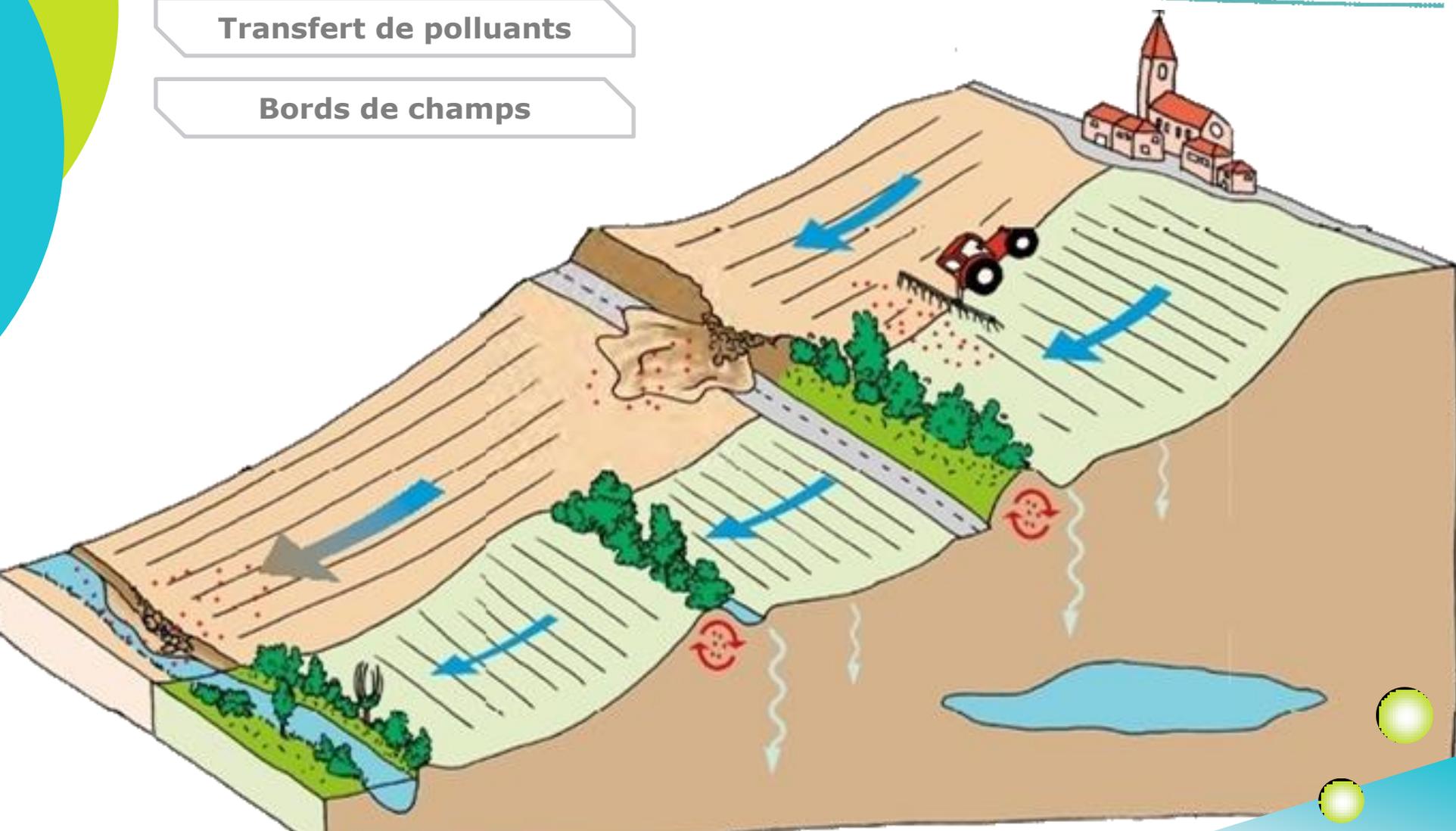
- aval

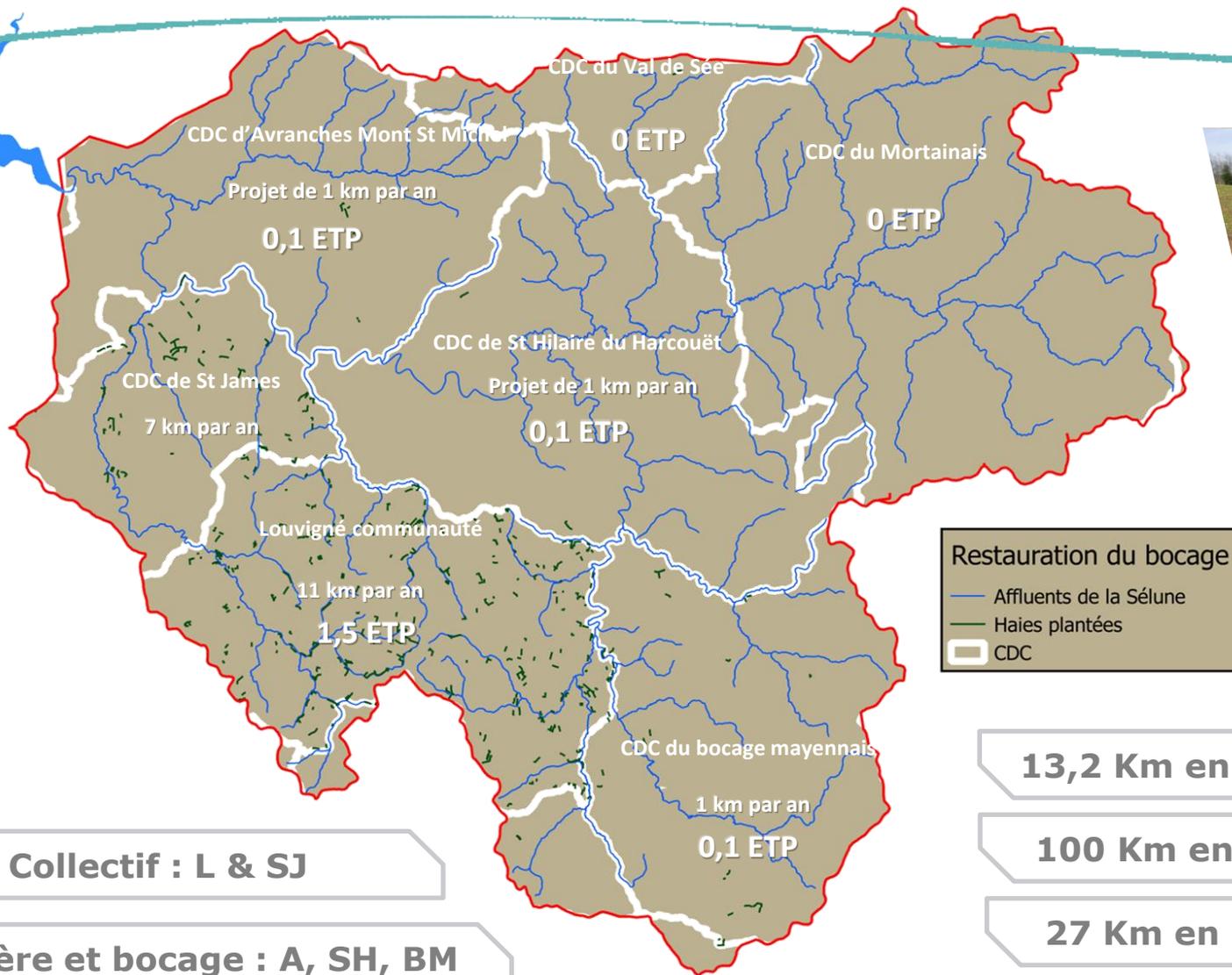
Note moyenne de vulnérabilité

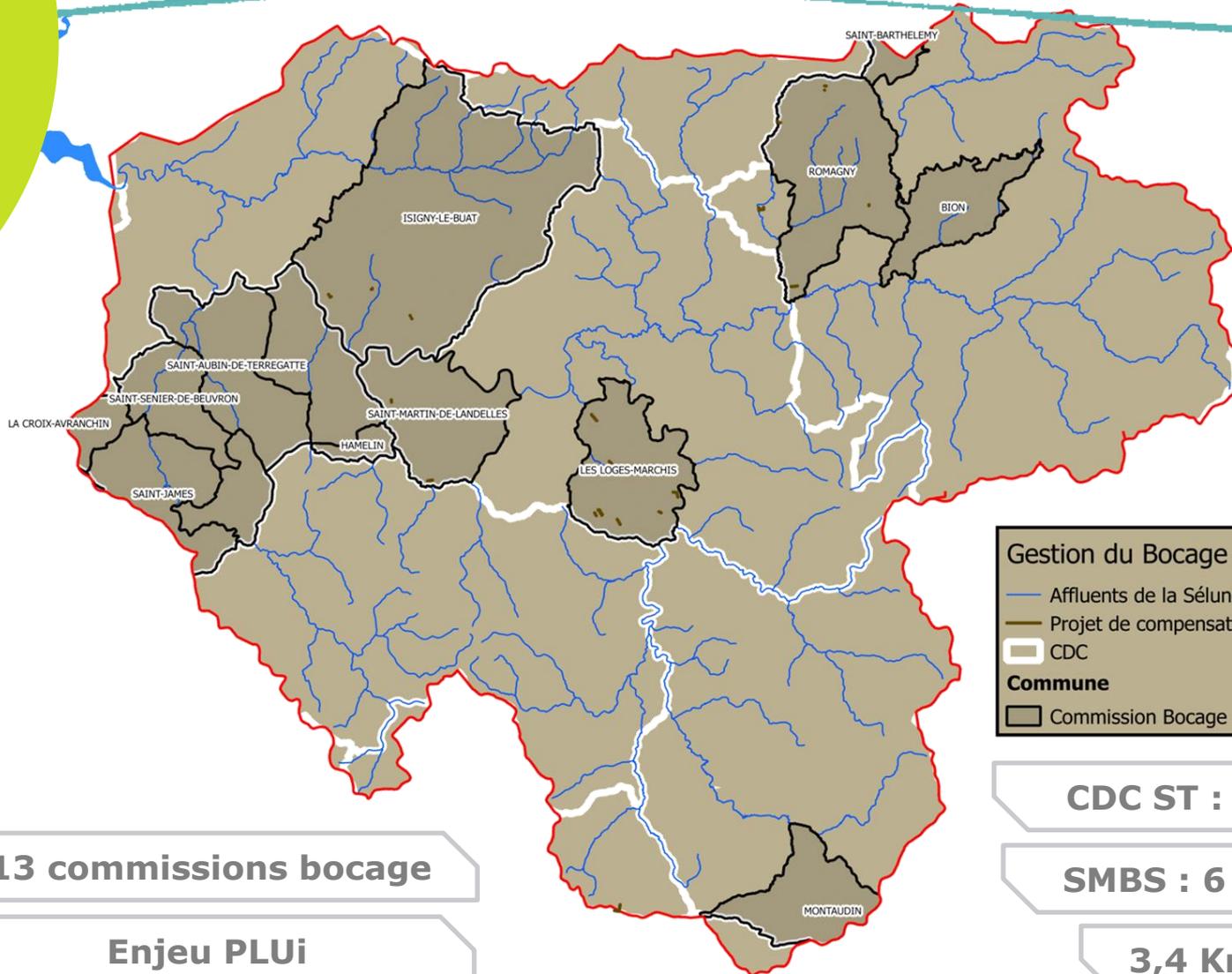


Transfert de polluants

Bords de champs







13 commissions bocage

Enjeu PLUi

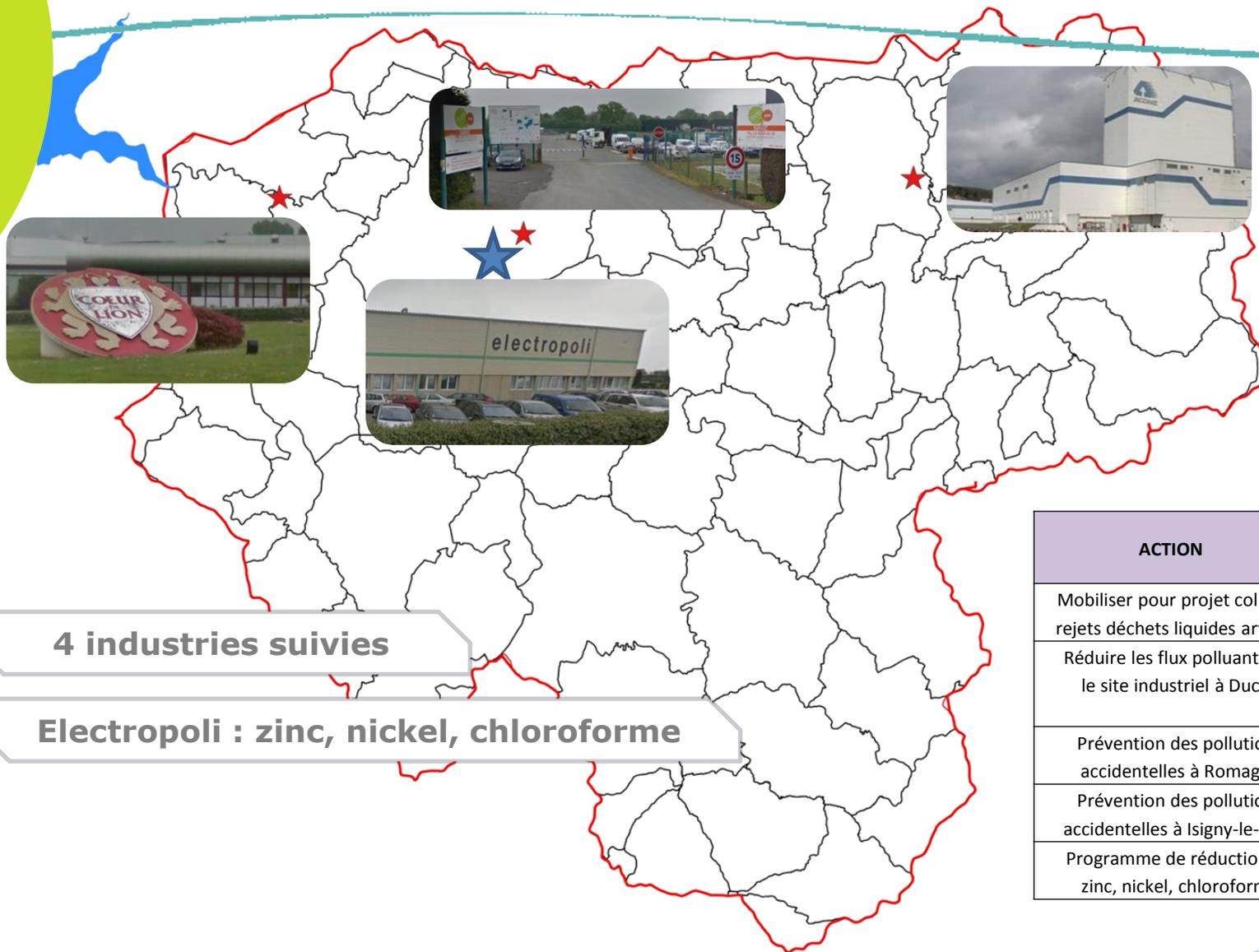
CDC ST : Loi Paysage

SMBS : 6 commissions

3,4 Km compensés

# Défi 3

## Réduire les substances dangereuses



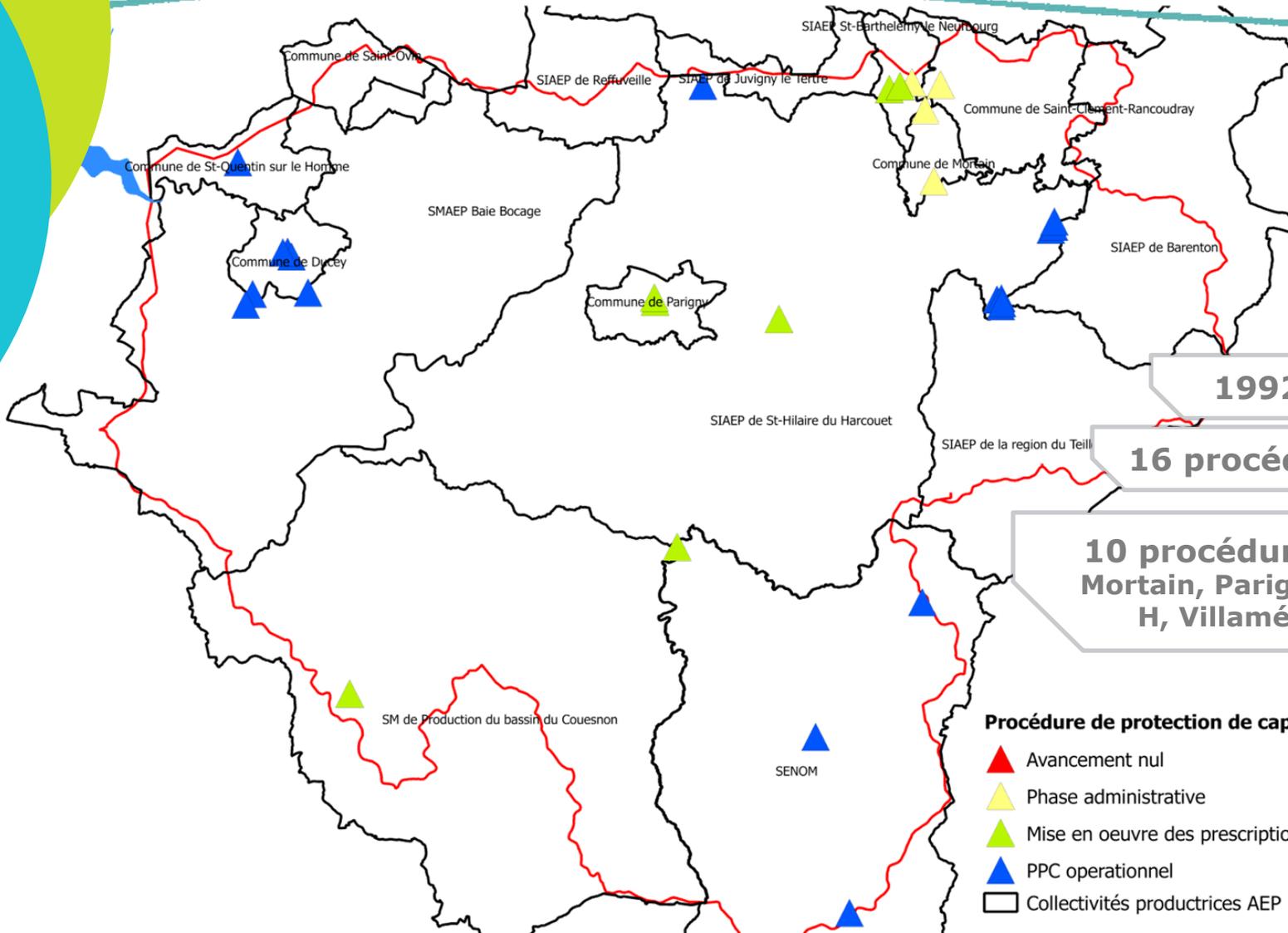
**4 industries suivies**

**Electropoli : zinc, nickel, chloroforme**

ACTION	MAITRE D'OUVRAGE	AVANCEMENT
Mobiliser pour projet collectif, rejets déchets liquides artisans	CDC + C	nul
Réduire les flux polluants sur le site industriel à Ducey	COMPAGNIE DES FROMAGES	nul
Prévention des pollutions accidentelles à Romagny	ACOME	nul
Prévention des pollutions accidentelles à Isigny-le-Buat	SIREC	nul
Programme de réduction du zinc, nickel, chloroforme	ELECTROPOLI	Réalisé

# Défi 5

## Protéger les captages d'eau AEP



1992 Obligatoire

16 procédures terminés

10 procédures en cours :  
Mortain, Parigny, St Barth, St H,  
Villamée, Louvigné

### Procédure de protection de captages

- ▲ Avancement nul
- ▲ Phase administrative
- ▲ Mise en oeuvre des prescriptions
- ▲ PPC opérationnel
- Collectivités productrices AEP

# Protection des captages

# Défi 5

3 BAC

BAC Sélune Amont MAEC  
Zones humides et  
plantations s futures

MAEC zh



SIAEP  
Saint Hilaire  
du Harcouët

SMAEP  
Baie Bocage

SM Production  
d'Eau Potable  
du Bassin du Couesnon

Prise substitution

BAC du Beuvron  
Mise en place d'une  
animation agricole à  
envisager

BAC de l'Airon  
MAEC systèmes  
en 2015

Airon

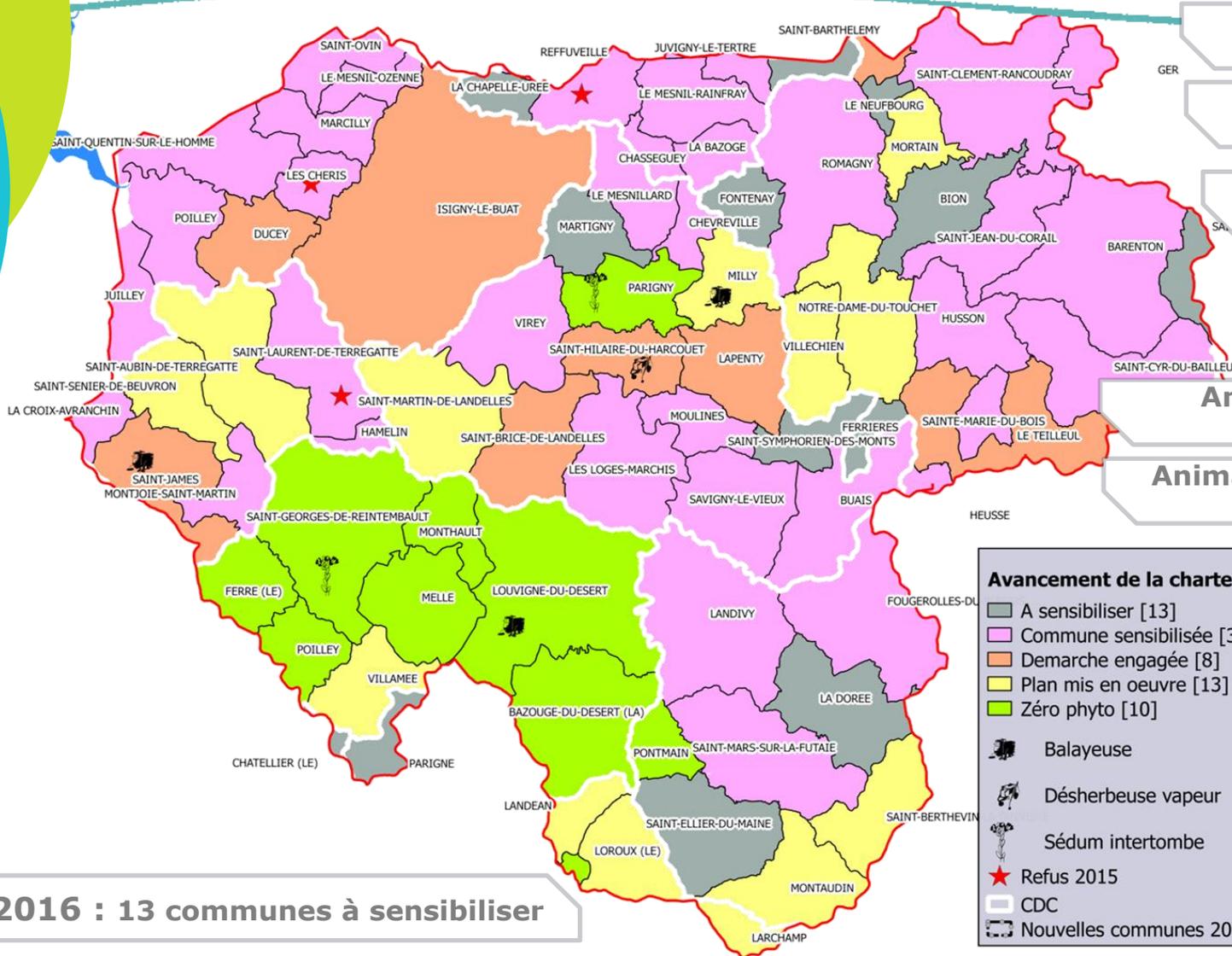
430 ha

2009

59 000 €

Valentin GARAULT

Sylvain COTTO



Loi Labbé 2014

Loi Transition E

2017 collectivités

Animation SMPBC :  
09/07/15

Animation CDC Louvigné :  
10/10/15

**Avancement de la charte phyto [79]**

- A sensibiliser [13]
- Commune sensibilisée [35]
- Demarche engagée [8]
- Plan mis en oeuvre [13]
- Zéro phyto [10]
- Balayeuse
- Désherbeuse vapeur
- Sédum intertombe
- ★ Refus 2015
- CDC
- Nouvelles communes 2016

2016 : 13 communes à sensibiliser

**Balayeuse**

**Milly, Louvigné, Saint-James**

**Sédum intertombe**

**Parigny, Saint Georges de Reintembault**

**Désherbeuse vapeur**

**Saint-Hilaire du Harcouët**

## Ville de **Saint-Hilaire-du-Harcouët**

### **DÉSHERBAGE.** La commune a opté pour le **désherbage à vapeur**

Dès 2017, les collectivités n'auront plus l'autorisation d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics.

La ville vient d'acquérir un nouveau matériel visant à mettre en œuvre des techniques alternatives au désherbage chimique. Il s'agit de l'Auxigreen, une désherbeuse qui produit de la vapeur destinée à griller les mauvaises herbes.

Jeudi 4 février, Philippe Delaunay, de la société Auxiclean Concept, est venu présenter « Auxigreen » un produit qui a obtenu le prix du meilleur produit développement durable.

« L'eau est à une température de 250° dans l'appareil et la vapeur d'eau qui en découle sort à 105°. Une simple pulvérisation sur les mauvaises herbes, les ronces, la mousse.... permet de les détruire rapidement. Seulement quatre applications par an sont nécessaires. L'Auxigreen offre une autonomie électrique d'environ 6 à 7 heures et elle permet de désherber près d'une matinée avec ses 50 litres d'eau embarqués et ne consomme que 3 à 5 litres de fioul par jour » explique Philippe Delaunay.



La présentation de l'Auxigreen.

Auxigreen est une désherbeuse vapeur écologique et performante qui répond aux contraintes liées

au développement durable par de faibles consommations d'eau et de carburant.

Le coût de l'acquisition s'élève

à 19 230 € HT, subventionné en partie par l'Agence de l'eau Seine Normandie.

### Des méthodes pour limiter la pollution des eaux

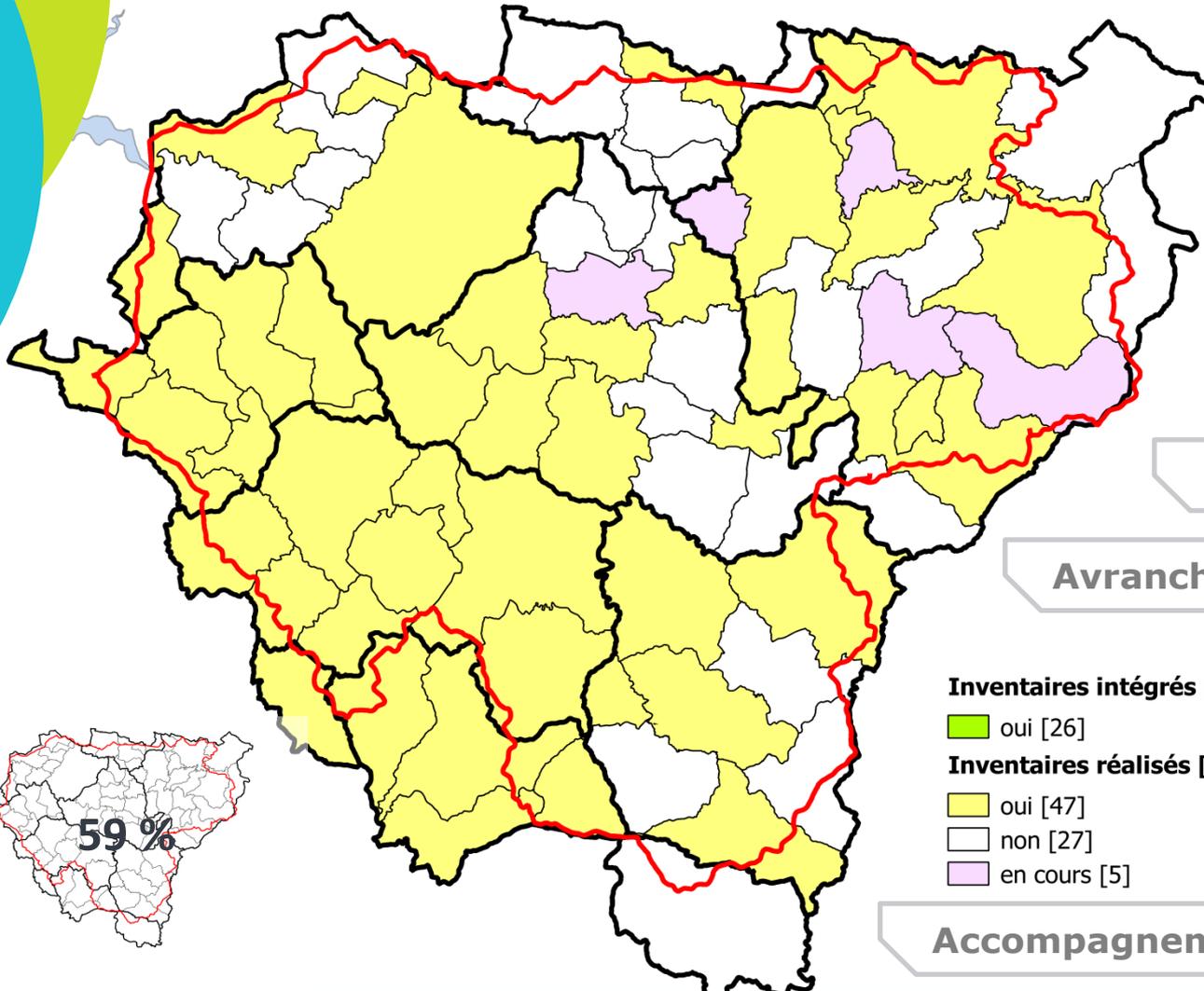
Louvigné-du-Désert 09/07/2015



# Défi 6

## Protéger et restaurer les milieux aquatiques

Défi majeur



Début 2008

47 / 79

Fin 2019

Fin du Mortainais 2016

Avranches : VP, SM, SL...fin 2017

+ projet TVB

**Inventaires intégrés [79]**

oui [26]

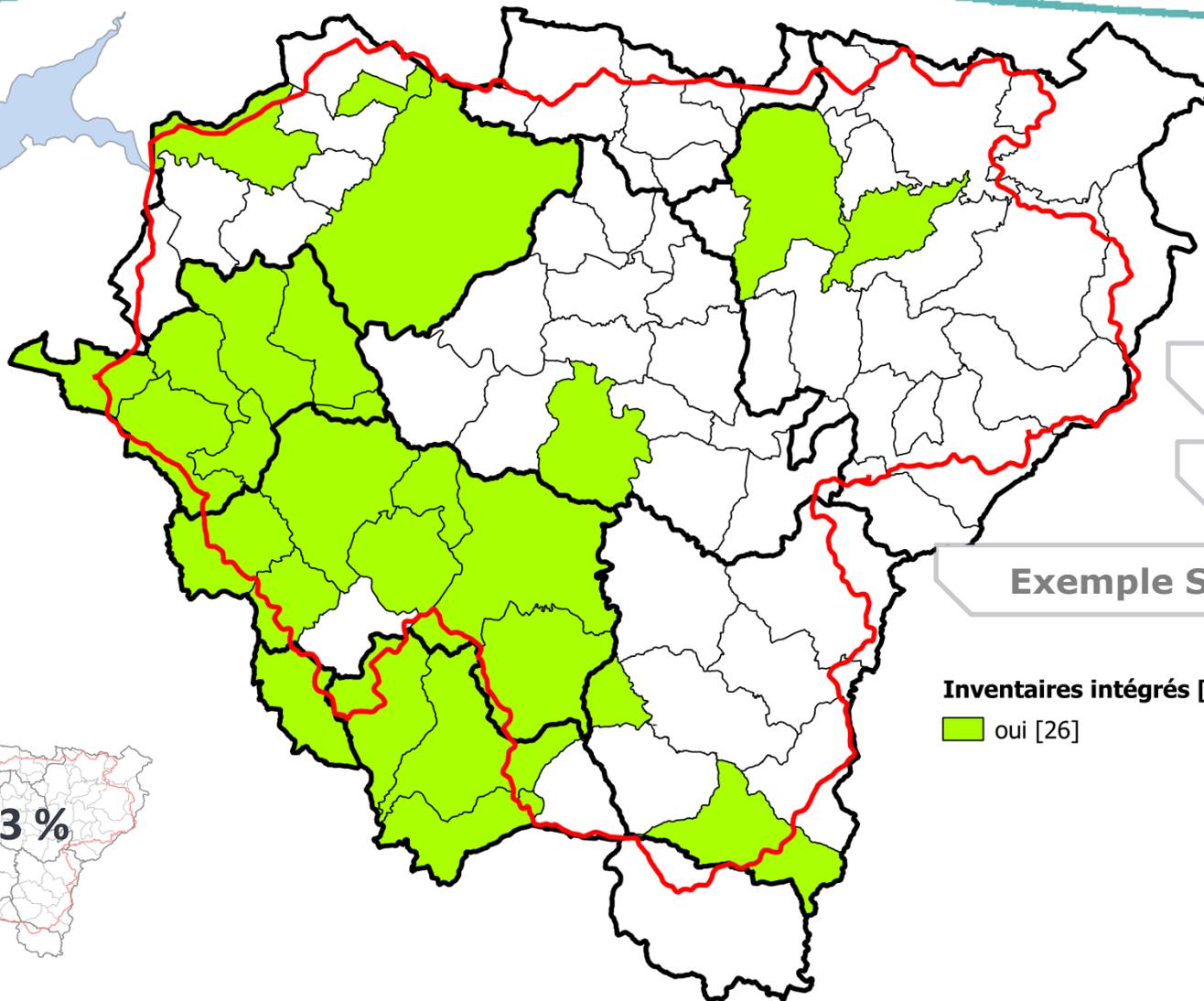
**Inventaires réalisés [79]**

oui [47]

non [27]

en cours [5]

Accompagnement intégration PLUi



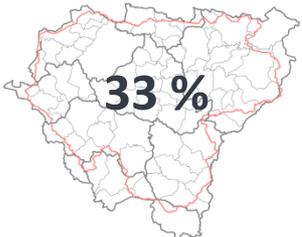
26 / 79

Enjeu PLUi

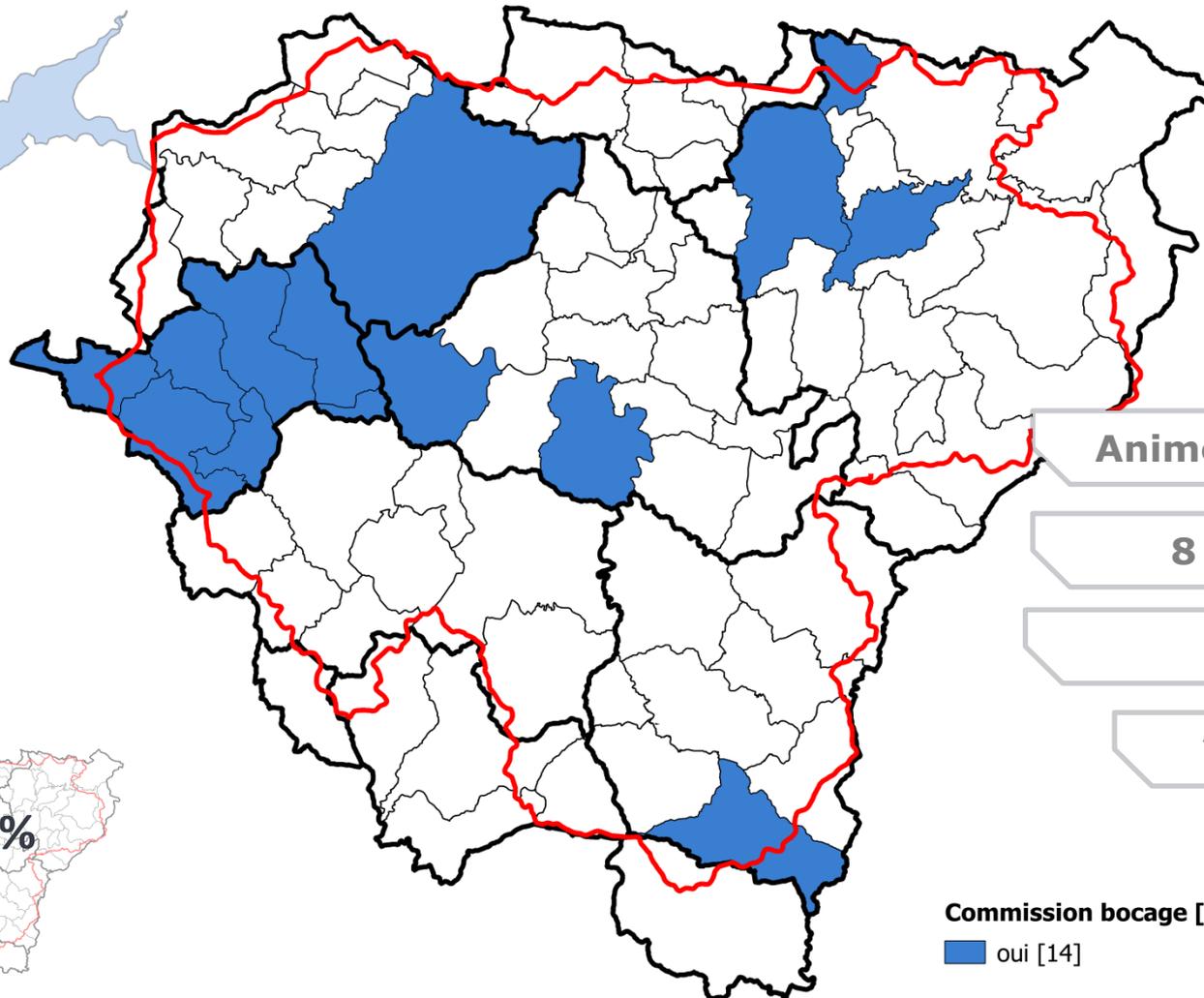
Exemple ST J : Loi paysage

Inventaires intégrés [79]

oui [26]



33 %



Animer la préservation

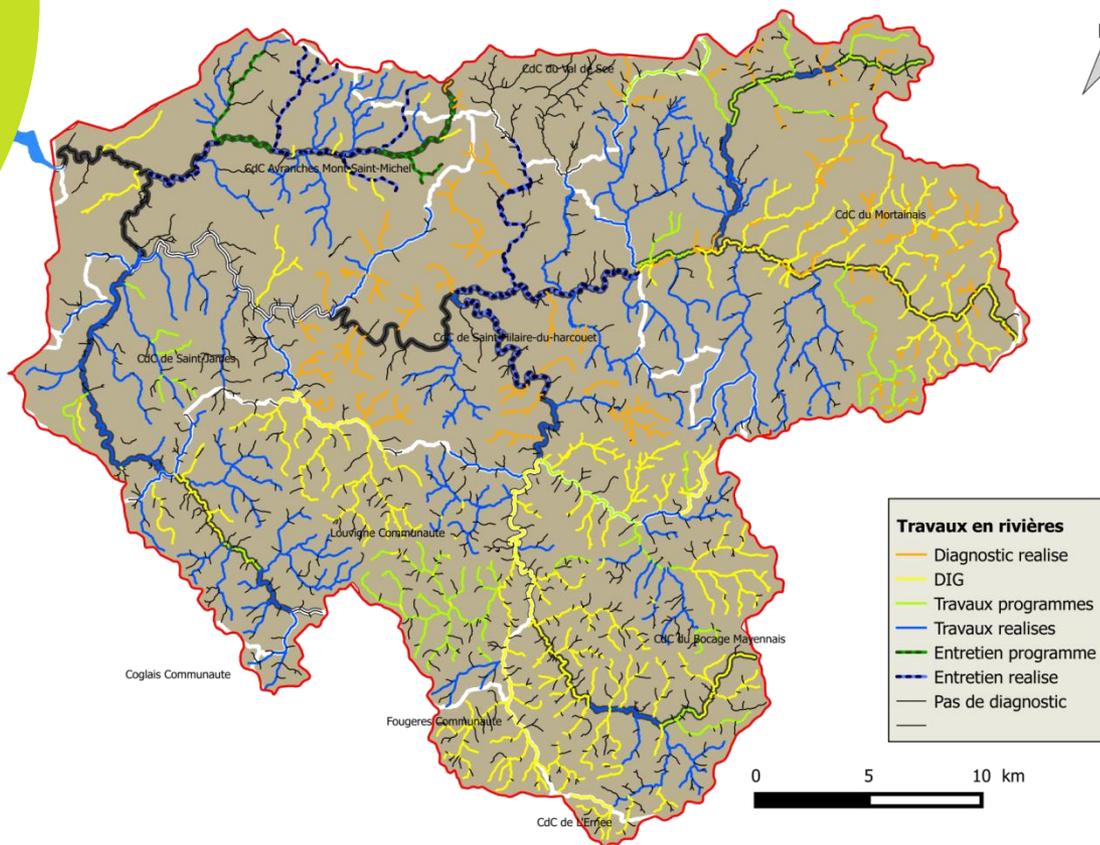
8 CDC St James

6 SMBS

Attente prise de  
compétence

PLUi





Couvert de PPRE / CDC

Sauf Val de Sée

Depuis 2003

Entretien ripisylve

Aménagement berges

## Aménagement de berges



## Gestion des embâcles

## Continuité



## Hydromorphologie

## Entretien des rivières



Plantation et entretien de la végétation rivulaire	Entretien de végétation (Km)	38,3
	Plantation (km)	4,7
	Peupliers abattus	179,0
	Retrait d'embarcades	117



Aménagement des berges	Cloture (Km)	25,1
	Abreuvoirs, bacs, puits	91,0
	Passerelles, hydrotubes et gués pour franchissement (hors restauration de la continuité)	54,0
	Tressage (ml)	17,0
	Peignes (m <sup>2</sup> )	57,0



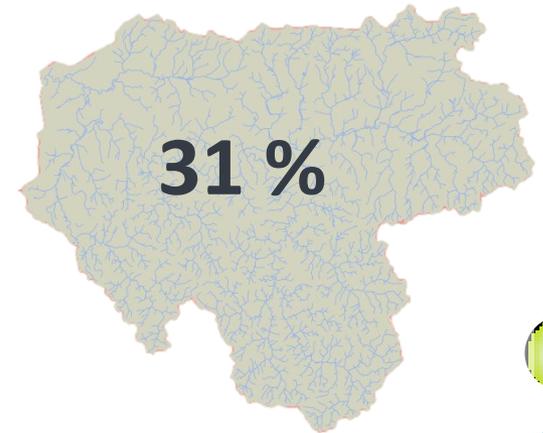
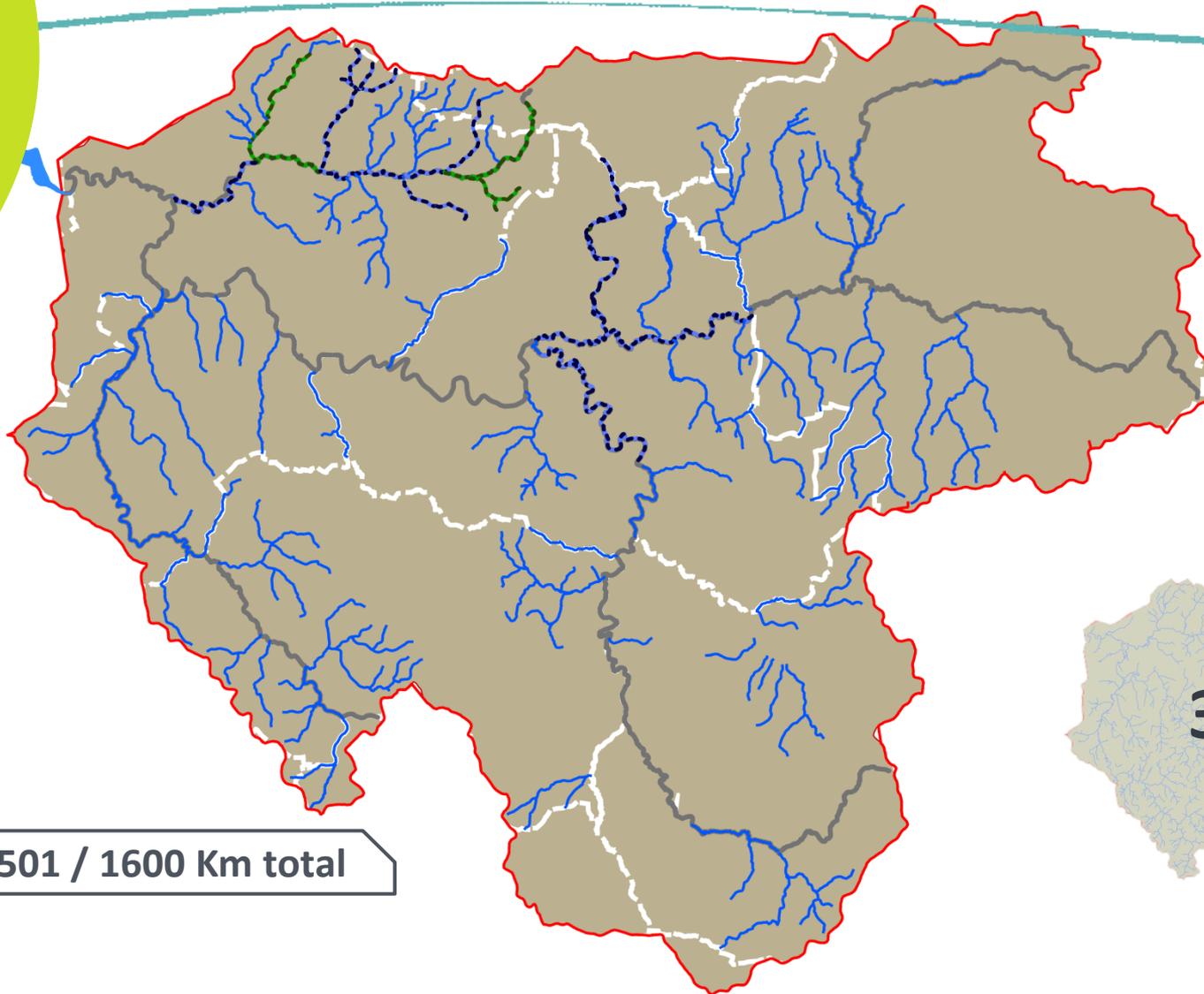
Restauration	de la continuité écologique	Obstacles aménagés	6,0
		Obstacles supprimés	26,0
		Obstacles remplacés	23,0
	Hydro-morphologique	Remise dans le talweg (Km après restauration)	0,0
		Reméandrage (km après restauration)	0,4
		Recharge en granulat (km)	3,6
		Technique végétale (km)	0,1
		Débusage (km après restauration)	0,4



## Restauration des rivières

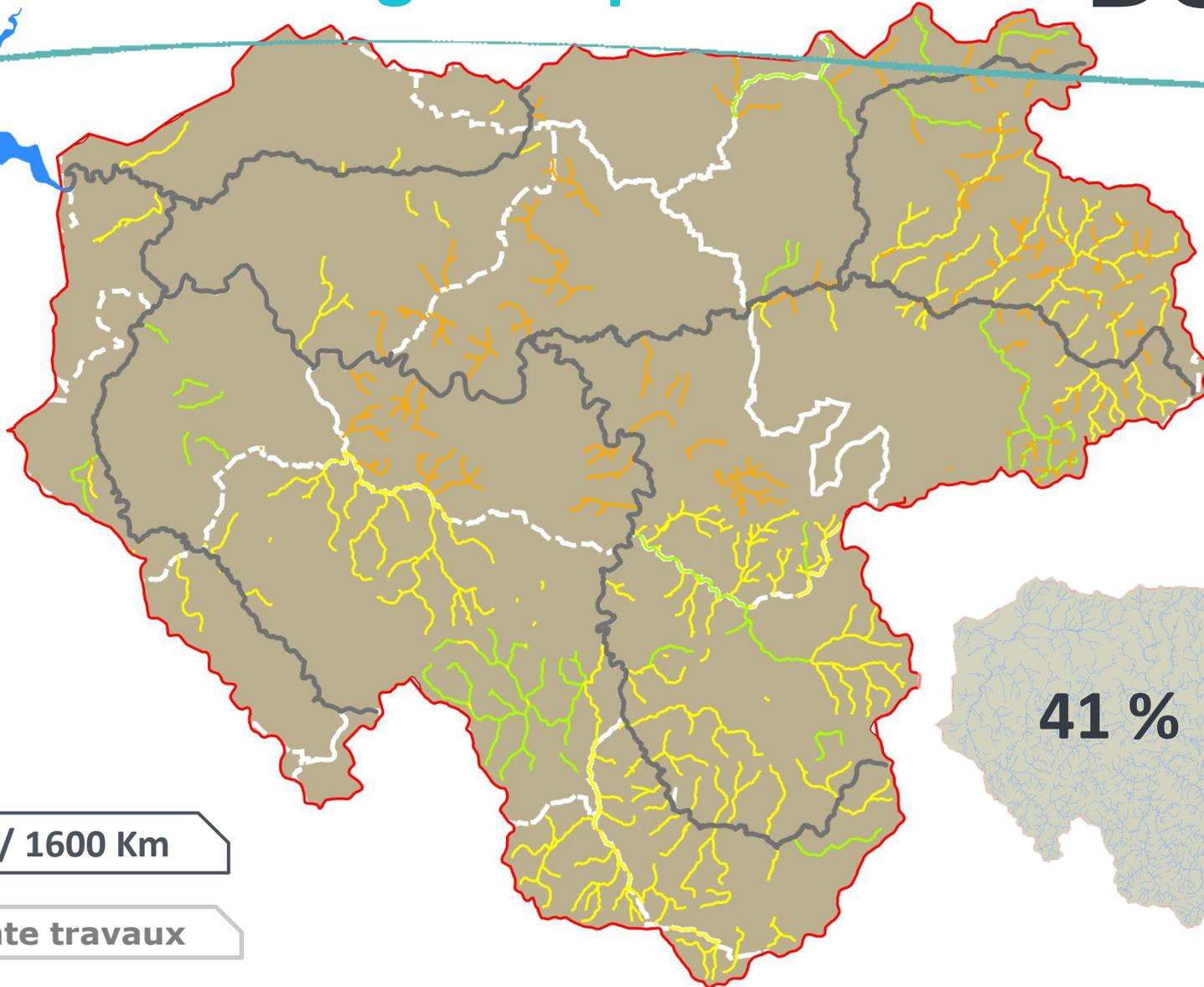
DCE

BE écologique



# Rivières diagnostiquées

# Défi 6



653 / 1600 Km

Attente travaux

Défi 1

Défi 2

Défi 3

Défi 5

Défi 6

p. 33

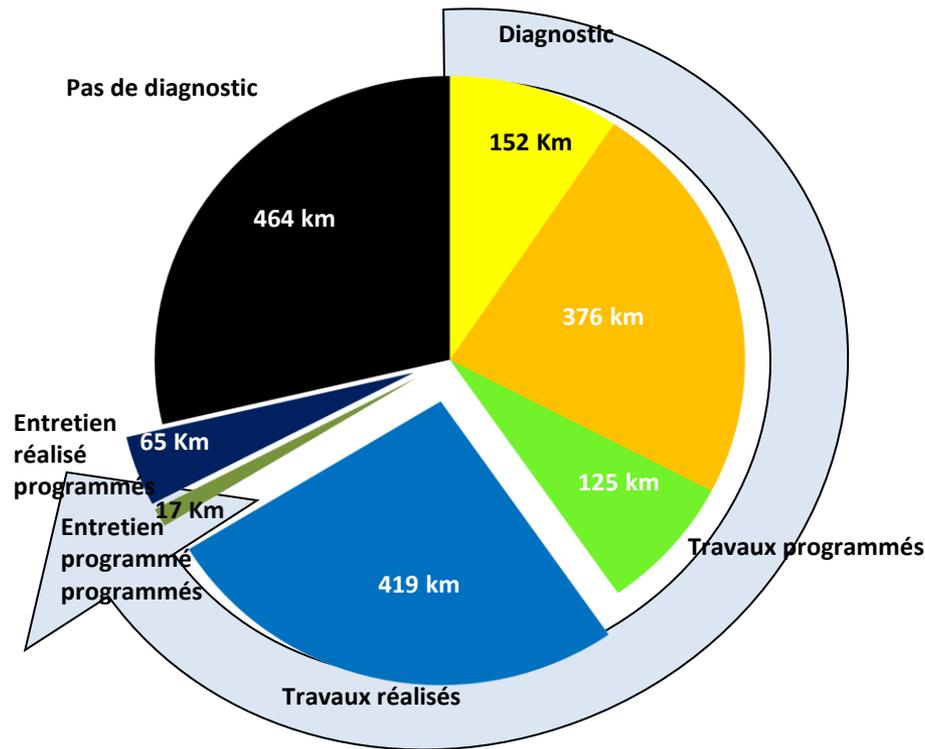
# Chevelu sans diagnostic

# Défi 6

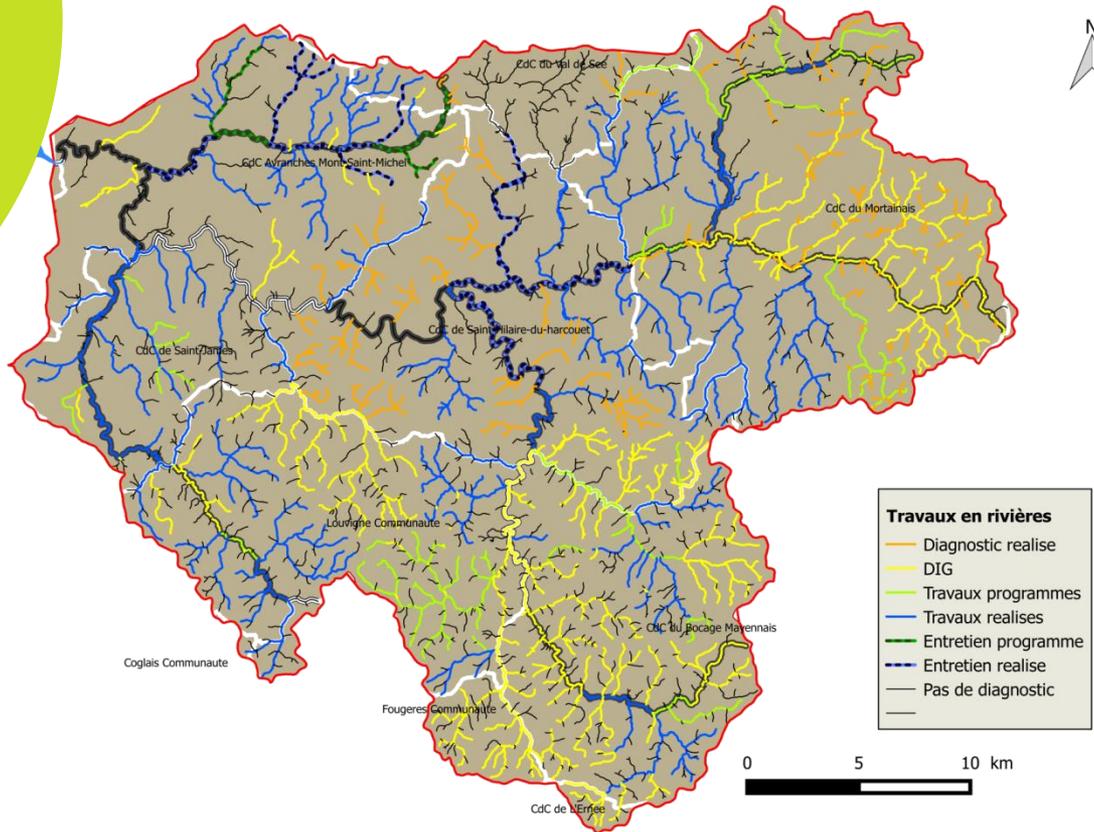


464 / 1600 Km

Attente diagnostic



6 techniciens



**Saint Hilaire, Avranches**  
2<sup>ème</sup> passage entretien

**Louvigné, restauration**  
hydromorphologique

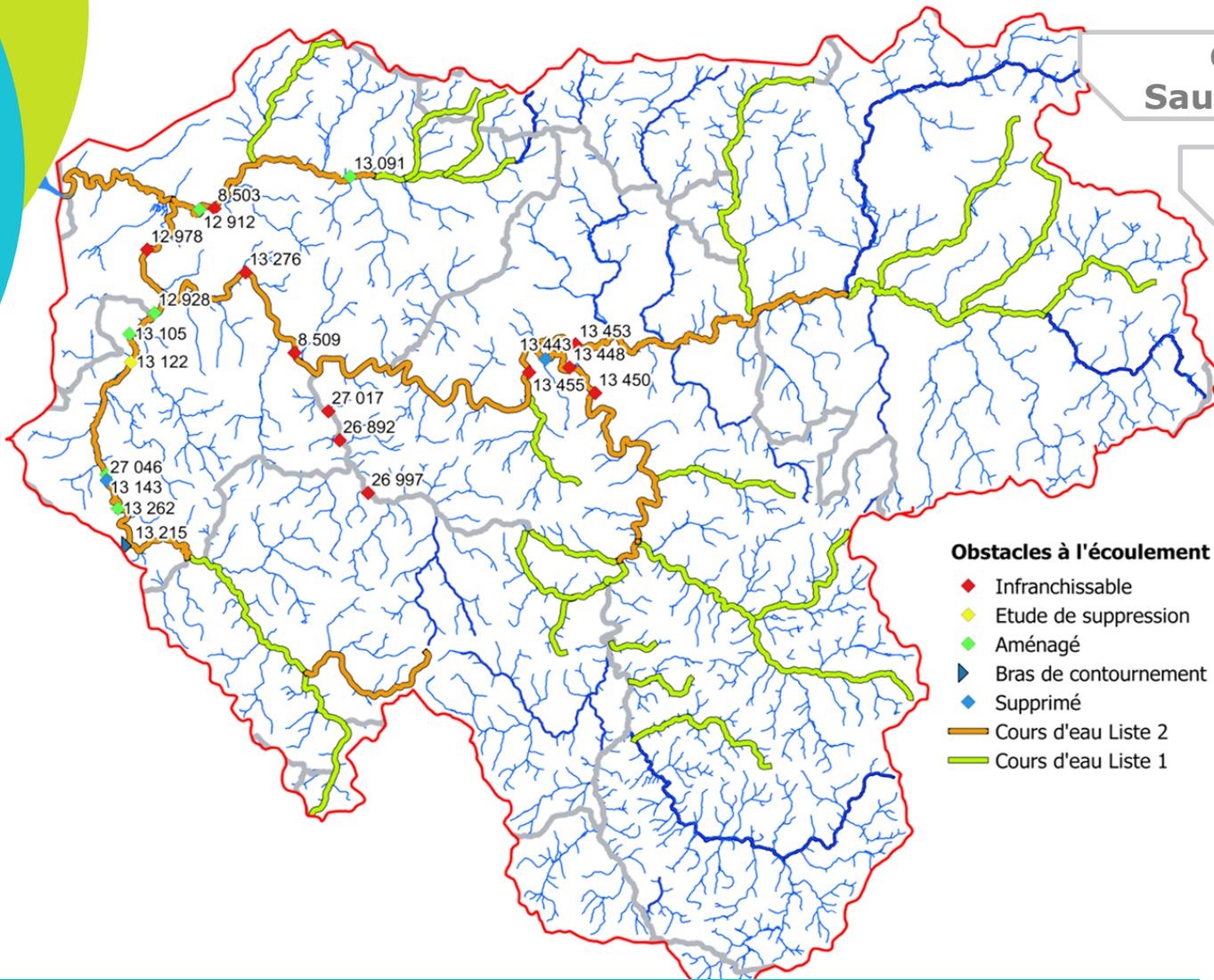
**Saint-James,**  
restauration continuité

**BM et Mortainais,**  
diagnostic chevelu

**Sabrina LEROY**

**Jean-François BEUNACHE**

**Morgan DRUET**



**Grands migrateurs :  
Saumons, aloses, anguilles**

**Liste 2, L214-17  
5 ans soit fin 2017**

**ROE liste 2  
prioritaires**

**Moulin de Virey  
Sélune**

**Moulin de  
Quimcampoix**

**Microcentrale  
sur le Lair**

**Moulin de  
Cerisel sur l'Oir**

**Moulin de  
Parigny Sélune**

**Moulin du Pont  
de Bretagne**

**Obstacles à l'écoulement ROE**

- ◆ Infranchissable
- ◆ Etude de suppression
- ◆ Aménagé
- ▶ Bras de contournement
- ◆ Supprimé
- Cours d'eau Liste 2
- Cours d'eau Liste 1

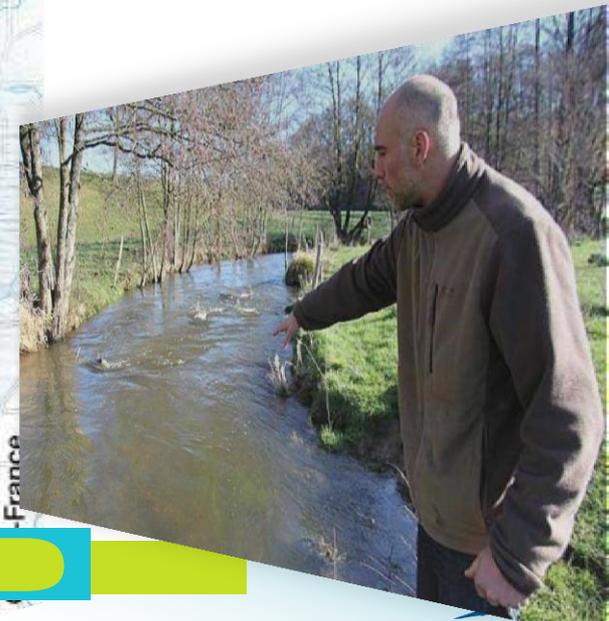


# Retour du saumon à Louvigné

# Défi 6



après 50 ans



Défi 1

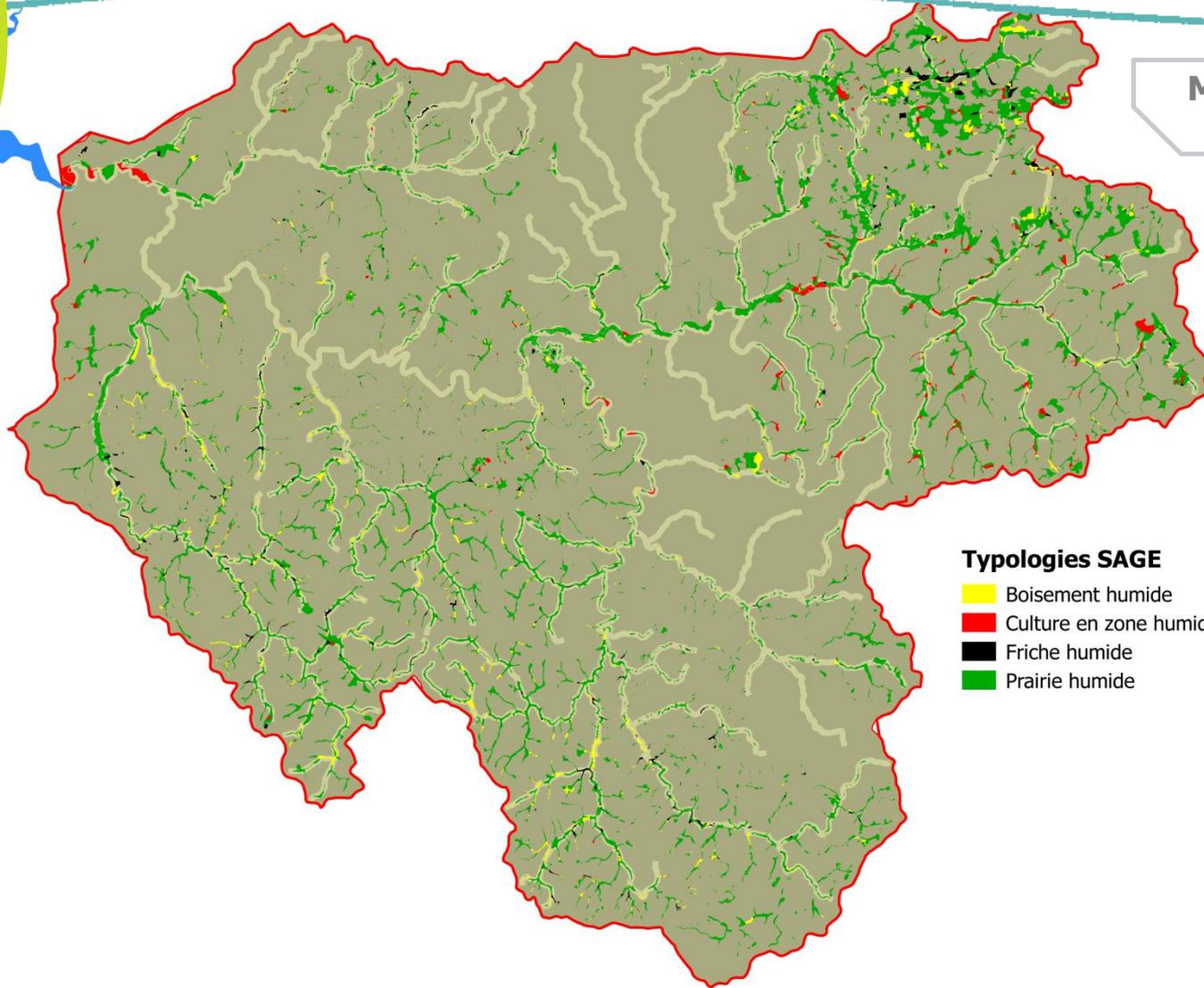
Défi 2

Défi 3

Défi 5

Défi 6

Mortainais grande diversité



### Typologies SAGE

- Boisement humide
- Culture en zone humide
- Friche humide
- Prairie humide

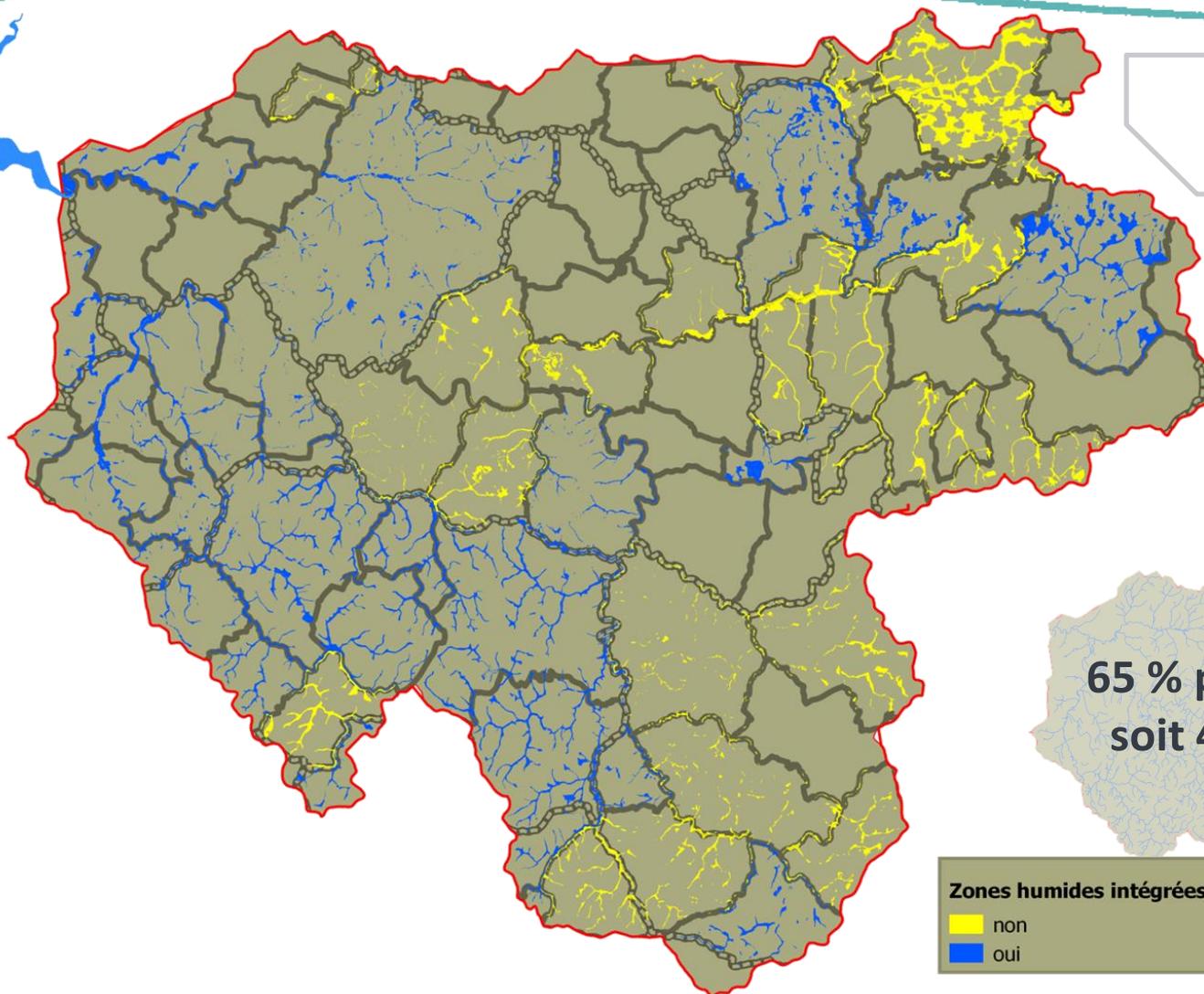
# Valorisation des zones humides patrimoniales



## Tourbière de la Lande Mouton

12 000 visites en 2013

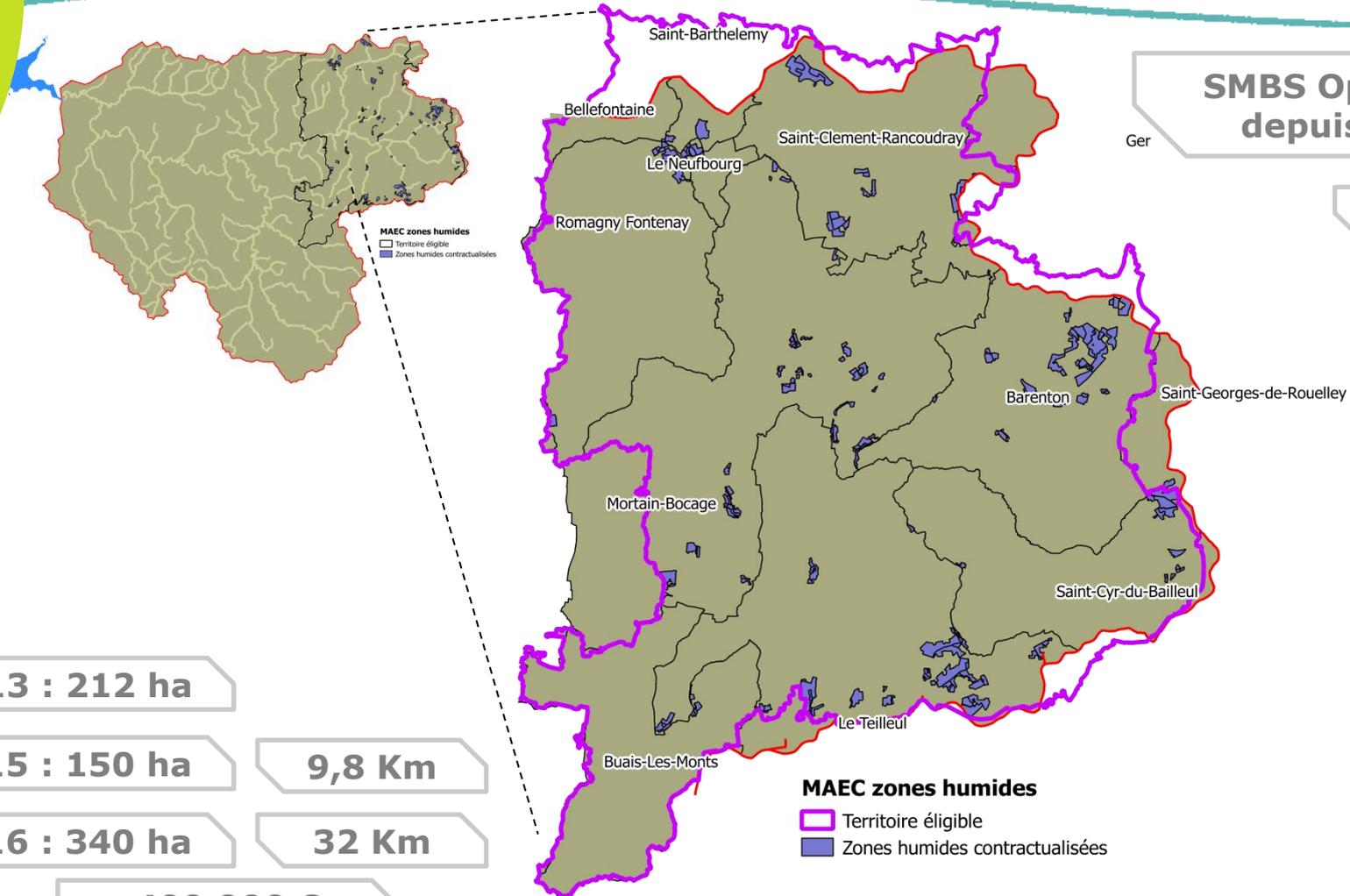
Interdiction :  
Affouillement,  
exhaussement



65 % préservés  
soit 4 006 ha

Zones humides intégrées

non  
oui



SMBS Opérateur depuis 2013

0,3 ETP

2013 : 212 ha

2015 : 150 ha

2016 : 340 ha

9,8 Km

32 Km

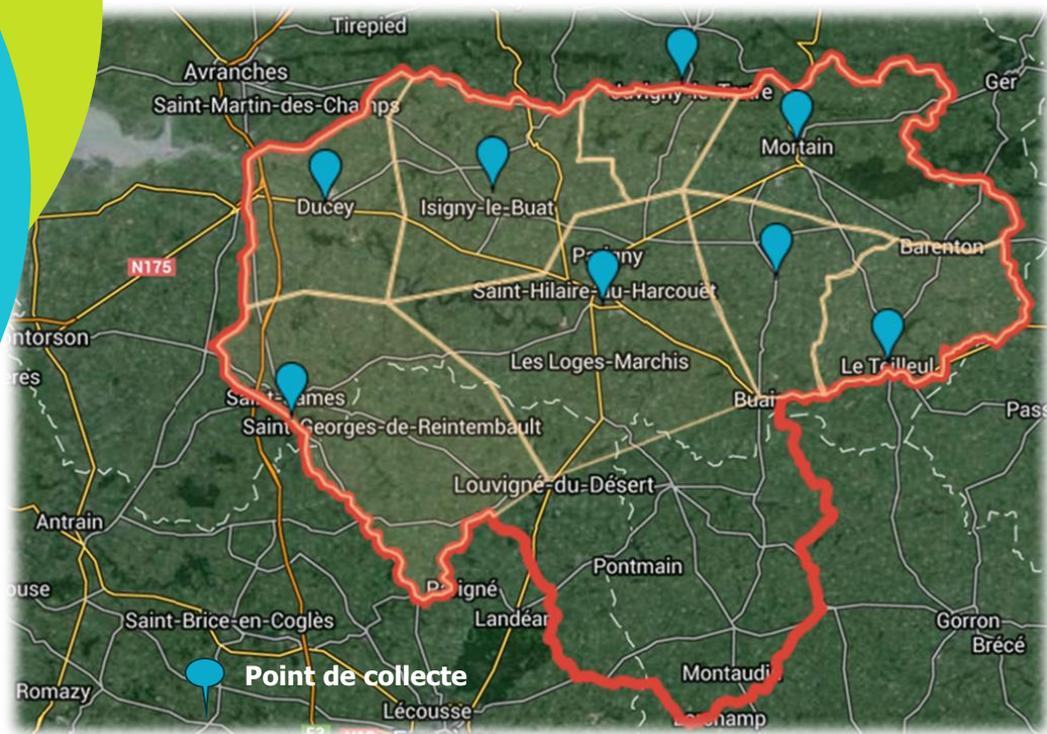
400 000 €

**MAEC zones humides**

Territoire éligible

Zones humides contractualisées

# Points de collecte « Ragondins » Défi 6



FDGDON 50 organise la lutte

Stabiliser population excréteur

Enjeu sanitaire

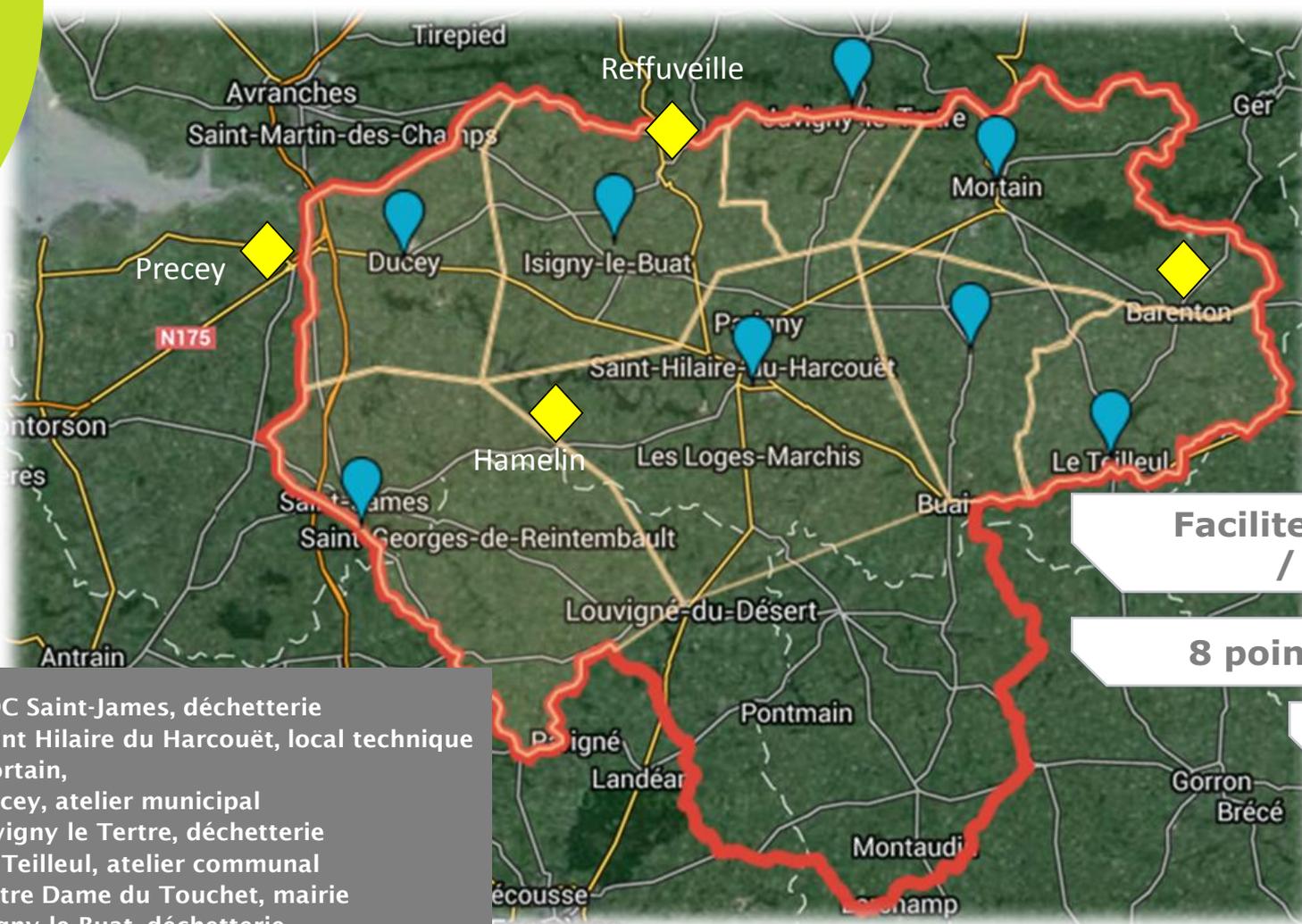
**2015 :**  
234 piègeurs  
3 252 ragondins  
75 % élimination

**Stratégie 2016 :**  
Zones aval à risques ciblés (reco)  
Augmenter réseau de collecte  
Forcer l'élimination

**2016 :**  
Cadavre éliminé  
= 3€50



# Points de collecte « Ragondins » Défi 6



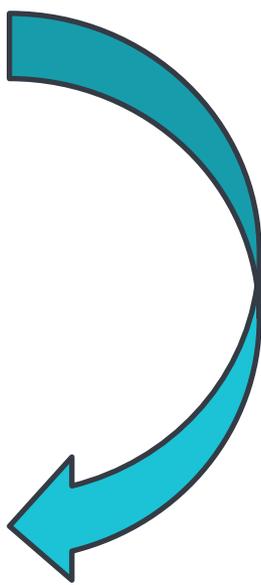
-  Point de collecte
-  Secteur à enjeu

Faciliter l'élimination / maillage

8 points de collecte

+ 4 points

- CDC Saint-James, déchetterie
- Saint Hilaire du Harcouët, local technique
- Mortain,
- Ducey, atelier municipal
- Juvigny le Tertre, déchetterie
- Le Teilleul, atelier communal
- Notre Dame du Touchet, mairie
- Isigny le Buat, déchetterie



3 252  
témoins  
collectés

75% d'élimination



2 423  
ragondins  
déposés

21 % en 2013  
43 % en 2014  
75 % en 2015

x 3,5€

# Levier 2

## Développer une gouvernance de l'eau



*Communiquer, sensibiliser, concerter, mobiliser  
et accompagner les collectivités*

## La lettre de la Sélune



La Lettre de la Sélune

N°29

### Le bocage, un paysage en perpétuelle évolution

Suivons l'évolution d'un paysage



1972



2002



2010

#### La naissance du bocage, un besoin agricole

Le bocage a été construit et a évolué en fonction des besoins de la population et notamment des besoins agricoles. Conservé initialement pour protéger et parquer le bétail, exploité comme source de chauffage, il présente de nombreux avantages. Les haies et talus assurent notamment un rôle de brise vent et de protection du sol, en maintenant la terre des champs et les berges des cours d'eau.

#### Les aménagements paysagers et leurs conséquences

Ces dernières décennies, les aménagements hydrauliques et la modernisation de l'agriculture ont participé à faire évoluer le paysage de notre territoire. Les arasements de talus, le retournement de prairies et le développement urbain ont pour effet d'accélérer les ruissellements et l'érosion des terres. L'eau arrive donc au cours d'eau vite et plus chargée en matières polluantes. Ces aménagements paysagers ont donc un impact important sur la ressource en eau et la sécurité des biens et des personnes.



Talus de terre décapés sur un talusier  
à 10 m de la ligne herfée en aval

Sans le bocage, c'est la terre la plus fertile des parcelles agricoles qui se retrouve sur la voirie ou dans les rivières.

#### Un bocage fonctionnel compatible avec les activités de notre territoire

Plus de la moitié des communes du bassin versant de la Sélune ont cartographié leur réseau de haies. Comme préconisé par le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sélune, cet inventaire est constitué d'un diagnostic de terrain et est réalisé en concertation avec les exploitants agricoles de la commune. L'objectif est d'arriver à une préservation du bocage fonctionnel.

#### Construisons notre paysage de demain

Des commissions bocage communales sont mises en place, afin de construire collectivement le bocage de demain. Composées d'élus, d'exploitants agricoles et d'autres utilisateurs de l'espace, chasseurs et randonneurs, elles se réunissent une à deux fois par an pour émettre un avis motivé sur les projets de suppressions de haies.

L'objectif de cette préservation n'est pas de figer le bocage ! Les regroupements parcellaires sont possibles mais soumis à un avis concerté permettant d'éviter l'augmentation des ruissellements. Des déplacements stratégiques de haies peuvent être demandés pour maîtriser localement l'érosion.



HAIES CONSERVÉES  
HAIES CRÉÉES  
HAIES SUPPRIMÉES

Vous souhaitez supprimer une haie ?  
Vous souhaitez créer une haie ?  
Vous êtes intéressé pour créer ou pour faire partie d'une commission bocage sur votre commune ?

Renseignez-vous auprès de votre maire ou du technicien référent de votre secteur, consultez notre site internet : <http://bassin-selune.fr/bocage/bocage/communion>

**Mardi 30 juin 2015**  
Journée d'échange : Gestion locale de l'Eau  
Autour d'ateliers, venez découvrir les enjeux de la gestion de l'eau pour les collectivités

à Saint Hilaire du Harcouet  
Inscription au 02.33.89.62.14  
(gratuit - 1 journée)



Syndicat Mixte du bassin de la Sélune - 21 rue de la Libération, 50240 SAINT JAMES  
tél : 02.33.89.62.14 - mail : [contact@bassin-selune.fr](mailto:contact@bassin-selune.fr)  
Site Internet : <http://bassin-selune.fr/>

**La Lettre de la Sélune**  
Histoire de la pêche sur la Sélune

N°30

La Sélune est historiquement une rivière à salmonides. Peuplée de truites fario (*Salmo trutta fario*), elle était autrefois connue pour les grands saumons (*salmo salar*) qui remontaient son cours et ses affluents pour s'y reproduire. Consécutifs de cette richesse, les seigneurs locaux ont pris soin tout au long du Moyen Age et de l'Ancien Régime de conserver leurs droits de pêche et de protéger la ressource du braconnage. Par la suite, le saumon a fait la réputation de la Sélune auprès des pêcheurs à la ligne venus d'Angleterre et de toute la France avant que la construction du barrage de la Roche Qui Boit en 1919 et la dégradation des milieux aquatiques dans la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle engendrent le déclin des populations de saumons de la Sélune.

**De nombreuses pêcheries sur la Sélune par le passé**

A l'instar d'autres rivières de Normandie (Siene, Vire, Orne...) et de Bretagne (Elié, Aulne...), la Sélune comptait de nombreuses pêcheries destinées à prendre des saumons. Il pouvait s'agir de simples filets tendus en travers de la rivière (Montmoril, Ducey) ou au niveau des seuils de moulins (Ducey, La Roche, Vezin, Virey...) mais le plus souvent l'activité de pêche s'appuyait sur des aménagements dédiés. Des murs en pierre, « les perrés », barraient en effet le cours de la rivière pour conduire les poissons vers le « trou commun » où était placé un filet.

Les pêcheries de la Sélune ont connu une activité importante entre le Moyen Age et la Révolution. Progressivement abandonnées après 1789, les anciennes pêcheries servaient encore à quelques braconniers à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Leur nombre a varié au cours des siècles. En 1825, le cadastre Napoléonien recensait pas moins de 11 perrés entre le moulin de la Roche et le moulin de Virey (points rouges sur la carte).

En 1881, les crues hivernales emportèrent les pièges de pêcheries et les saumons purent remonter plus facilement la Sélune. C'est au seuil des moulins, comme à Virey qu'ils pouvaient être pêchés : « M.Martin, propriétaire du Moulin de Virey, en a, depuis trois semaines, déjà pris 14 (...) » (Source : « Glaucure de la Manche, avril 1881).

Les poissons allaient même au delà de Virey puisqu'en novembre 1882, des habitants de St Hilaire reprochaient au propriétaire du moulin de Virey de « ne lever jamais les vanes (...) afin que le poisson ne s'échappe par là ». L'ingénieur des Ponts et Chaussées vint constater les faits et nota d'ailleurs dans son rapport que « le barrage (seuil du moulin (...) ) est bien de nature à empêcher le passage des saumons » (Source : Archives de la Manche).

**La Sélune attirait les pêcheurs de saumons**

Les richesses halieutiques de la Sélune ont attiré très tôt les pêcheurs à la ligne. Dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle, des pêcheurs anglais venaient prendre des saumons entre Ducey et St Hilaire. Ils utilisaient des mouches artificielles pour tromper les poissons et devant les succès qu'ils rencontraient avec cette technique, il ne fallut pas longtemps pour que les pêcheurs du sud Manche les imitent et confectionnent leurs propres mouches avec des plumes de coqs et de pintades. Dans les années 1970, les anciens se souvenaient que la pêche à la mouche était, jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle, « une pratique courante, voire la seule utilisée, lorsque les saumons arrivés au moulin situé dans le secteur de l'actuel pont des Biards aux environs de mai/juin se regroupaient dans le bief en attendant les crues automnales pour aller frayer plus haut... » (témoignage d'un pêcheur de la Sélune).

**Le développement contrarié du tourisme pêche**

« Le confort en plein centre de pêche à proximité du Mont St Michel (vacances agréables) ». Cette carte postale de l'Hôtel du Lion d'Or à Ducey témoigne de l'apparition d'un tourisme pêche sur la Sélune dès les années 1920/1930. Il s'agissait alors probablement de pêcheurs avertis qui désiraient du temps et des revenus nécessaires pour venir passer plusieurs jours à la pêche à Ducey. A partir des années 1950, le tourisme pêche s'est ouvert aux classes moyennes. Mais le déclin des populations de saumons sur la Sélune a contrarié le développement de cette activité économique. Le tourisme pêche à Ducey a totalement disparu dans les années 1990.

**Le retour du saumon : un atout pour le territoire ?**

Ainsi, les pratiques de pêche ont évolué au cours des siècles, témoignant de l'évolution des rapports des habitants à la rivière et aux poissons. Les archives montrent aussi que le saumon a constitué dans le passé un élément important du développement du territoire. Le retour de ce grand migrateur fera de la Sélune, l'une des plus belles rivières de France pour la pêche du saumon et contribuera à dessiner une nouvelle image de la vallée propice au développement d'activités touristiques.

Le saumon en plein centre de pêche. Le pontail du Mont St Michel (Source : archives)

Contact :  
Olivier THOMAS  
Université Paris Ouest  
Pour en savoir plus :  
<http://selune.hypotheses.org>

université  
Paris Ouest  
Nanterre La Défense



# Développer la communication Levier 2

## Les classes d'eau



# Développer la communication Levier 2

## Le site internet du bassin de la Sélune

The screenshot displays the website for the Bassin de la Sélune. At the top, there is a search bar labeled 'Rechercher' with an 'ok' button. Below the search bar is a navigation menu with five items: 'Le bassin versant', 'Qui sommes-nous?', 'Le SAGE', 'Les actions', and 'Téléchargements'. The main content area features a sidebar on the left with icons for 'Agenda', 'Cartographie', 'Contacts', and 'Espace collaborateurs'. The main content area displays a news article titled 'Journée d'Information de la Sélune 2015 Atelier Assainissement'. The article includes a photo of a construction site with an excavator and a list of topics: 'Atelier : Assainissement / Bocage / Milieux Aquatiques / Eau Potable'. Below the article, there is a link to a PDF presentation: 'Présentation de Jérôme BELLOIR du Bassin de la Sélune sur l'Assainissement (téléchargement.pdf)'. At the bottom of the page, there is a 'Visits' section with a line graph showing the number of sessions over time. The graph shows a significant peak in sessions during the summer months of 2015.

Le bassin versant Qui sommes-nous ? Le SAGE Les actions Téléchargements

Rechercher ok

Accueil » Journée d'Information de la Sélune 2015 Atelier Assainissement

Journée d'Information de la Sélune 2015  
Atelier Assainissement

Atelier : Assainissement / Bocage / Milieux Aquatiques / Eau Potable

Les collectivités sont responsables de la salubrité publique . Afin de transporter et d'assainir les eaux usées, celles-ci doivent définir, les zones d'assainissement collectif et celles en assainissement non collectif. Ce zonage doit être en cohérence avec les documents d'urbanisme et les projets d'urbanisation. Les collectivités doivent veiller à ce que des eaux de pluies et de nappes ne s'insèrent pas dans leurs réseaux et dans les branchements des particuliers, pour cela des aides existent pour les réhabiliter. Pour les rejets d'ANC, les collectivités doivent être vigilantes concernant les autorisations de rejet dans les fossés communaux et départementaux, si une filière sans rejet est réalisable.

- Présentation de Jérôme BELLOIR du Bassin de la Sélune sur l'Assainissement ([téléchargement.pdf](#))

Visits

● Sessions

120

60

octobre... janvier 2015 avril 2015 juillet 2015 octobre 2015 janvier 2016

Défi 1 Défi 2 Défi 3

# Développer la communication Levier 2

## Les expositions des foires Saint Macé et Saint Martin

Qui fait quoi  
dans le domaine de l'eau ?



Pour tous renseignements:  
**Syndicat Mixte du Bassin de la Sélune**  
21 rue de la Libération, 50240 St James  
02 33 89 62 14  
[www.bassin-selune.fr](http://www.bassin-selune.fr)  
[contact@bassin-selune.fr](mailto:contact@bassin-selune.fr)



# Développer la communication Levier 2

## La journée d'information



### Parcours thématique Gestion locale de l'eau



#### Milieus Aquatiques

Ecologie  
Réglementation  
Travaux de restauration



#### Eau potable

Réhabilitation des réseaux  
Périmètre de protection  
Protection de la ressource



#### Assainissement

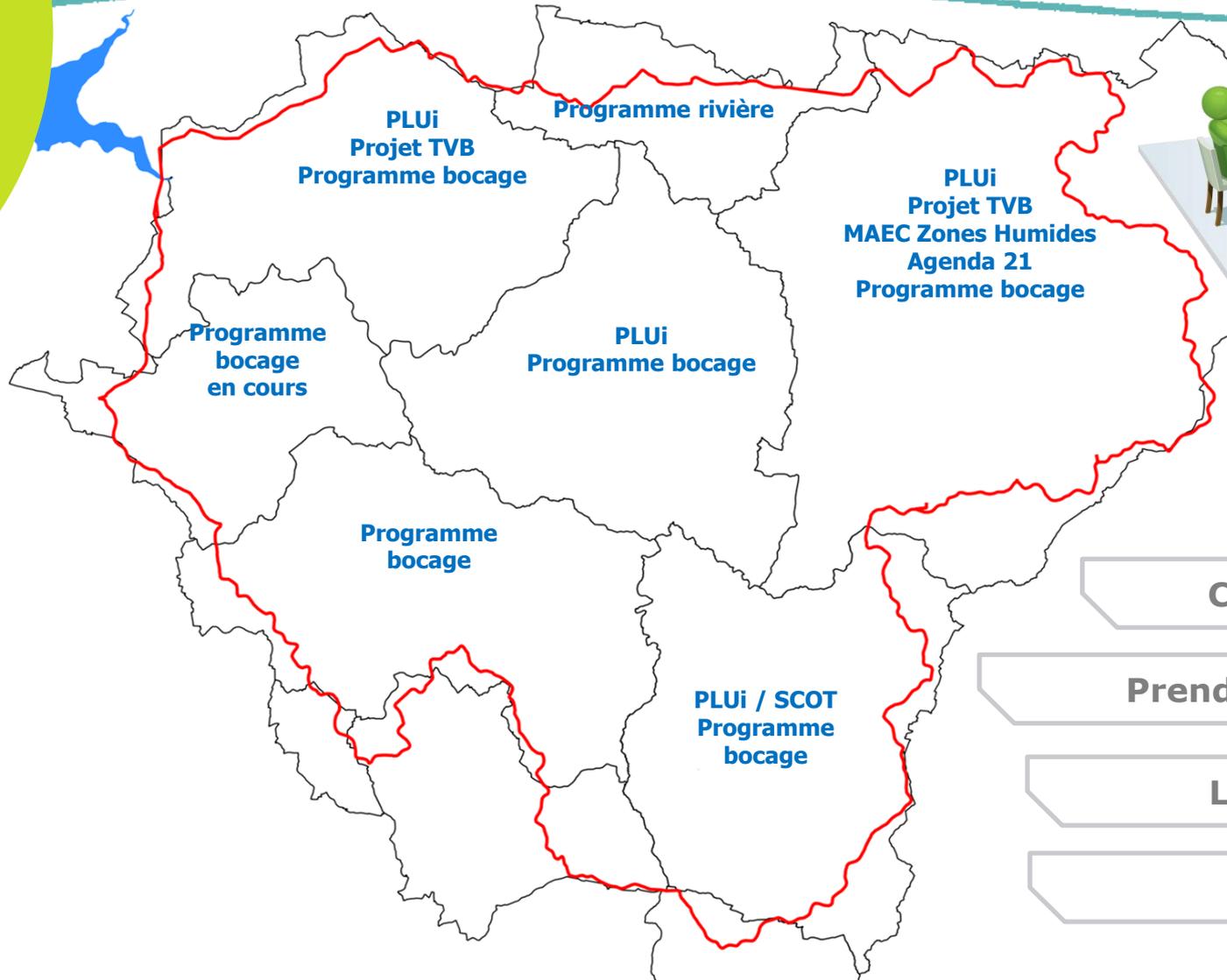
Zonages  
Dysfonctionnement réseaux  
Autorisation  
rejets d'ANC



#### Bocage

Trame verte  
Préservation et gestion  
Restauration





Contexte mouvant

Prendre appui sur :

Les partenaires

Les projets

# Les partenaires

## Acteurs de l'eau de la Sélune

**Partenaires :**  
Agence de l'Eau Seine Normandie  
Rivières : Thierry LEFELVRE  
Continuité : François RENAULT  
Zones humides : Isabelle LEGRAND  
Agricole : Cécile ROSE-LEFELVRE  
Contrat Global : Gilles GASTINEAU  
Région Normandie  
Eau : Juliette HENRI  
Région Bretagne  
Eau : Elise BABOULENE  
DREAL Normandie  
TVB : Sophie LARDILLEUX  
Conseil Départemental Manche  
Biodiversité : Blaise MICARD  
Eau : Céline BARRALLT  
Conseil Départemental Mayenne  
Bocage : Karine RAVAILK  
Conseil Départemental Ille et Vilaine  
Eau : Claire BAUDELOT  
CATER Basse-Normandie  
Rivières : Xavier FOURNIALS  
Zones humides : Estelle MAVOKA ISANA  
FDG DON 50  
Coordinateur lutte ragondins : Romain GASLARD  
FREDON Basse Normandie  
Coordinatrice phyto-collectivité : Laurence MORIN  
Fédération Pêche Ille et Vilaine  
Responsable : Florian GUERINEAU  
Fédération Pêche Manche  
Responsable : Fabien GOULMY  
Fédération Pêche Mayenne  
Responsable : Anne Laure PIAU  
DDTM 50  
Police de l'Eau : Christophe FOURNY / André PBLE  
Planification : Karl REGNAULT / Patrick POUPINET  
Bocage : François DUDOUIT  
DDTM 35  
Police de l'Eau : Camille DOUBLET  
DDTM 53  
Police de l'Eau : Anne KIENTZLER  
Chambre Agriculture Manche  
Sylvain LEBAIN  
Bocage : Eddy CLERAN / Stéphane FLESTEL  
Chambre Agriculture Mayenne  
Agricole : Bertrand LAYER  
Bocage : Gérard CLOUET / Quentin BIERON  
Chambre Agriculture Ille et Vilaine  
Agricole : Jérémy GUIL  
Conservatoire des Espaces Naturels de BN  
Zones Humides : William ARIAL

### Syndicat Mixte du Bassin de la Sélune

Président : Jacly BOUVET

Technicienne Bocage : Léa LEGENTILHOMME

Technicien Zones Humides : Richard FOURNEL

Directrice et animatrice SAGE : Aurélie JOUE

Animateur Bv : Jérôme BELLOIR

### Intersage de la baie du Mont St Michel

Président : Christophe FAMBON

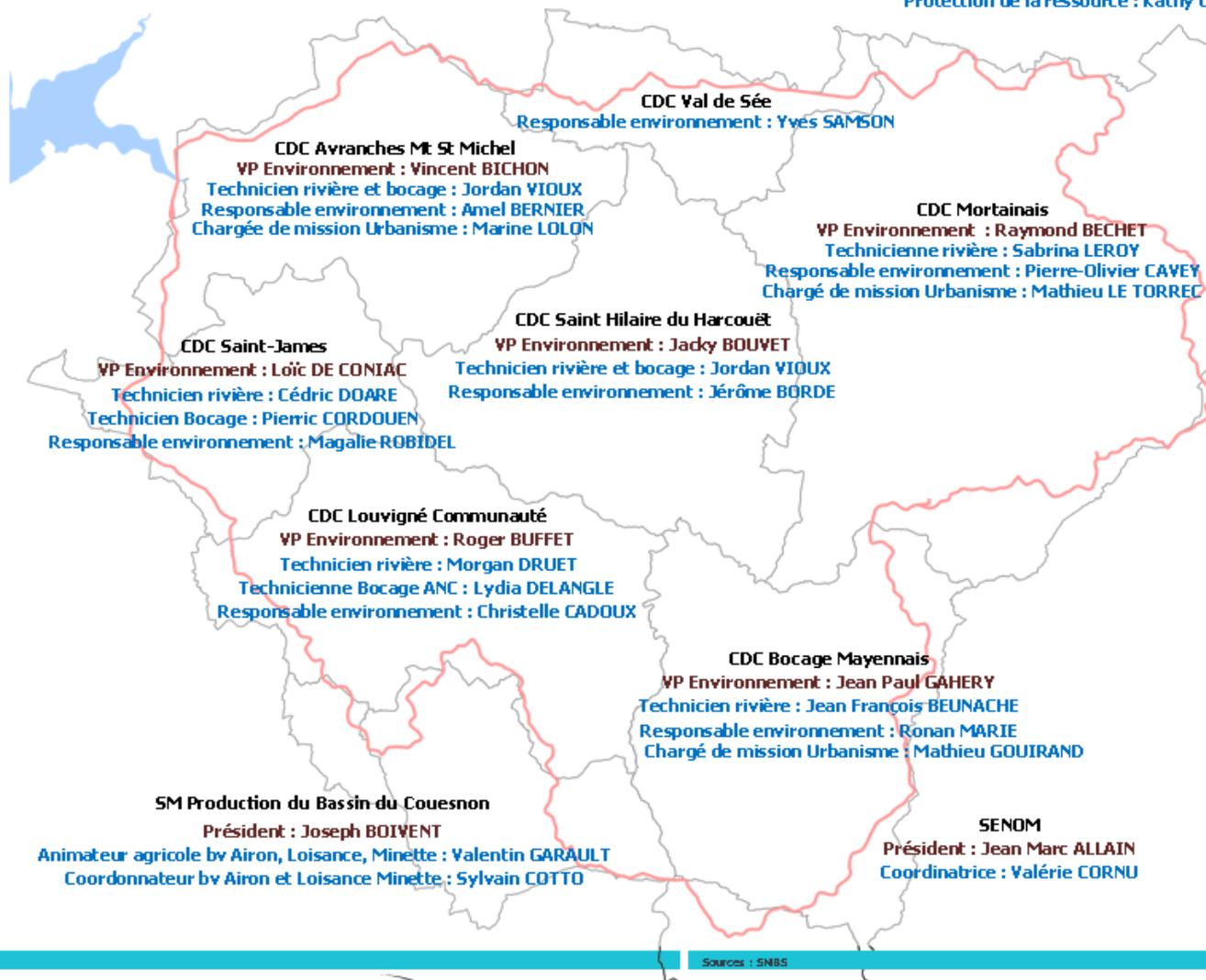
Directeur : Laurent TRAVERT

Assistante : Adeline COLASSE

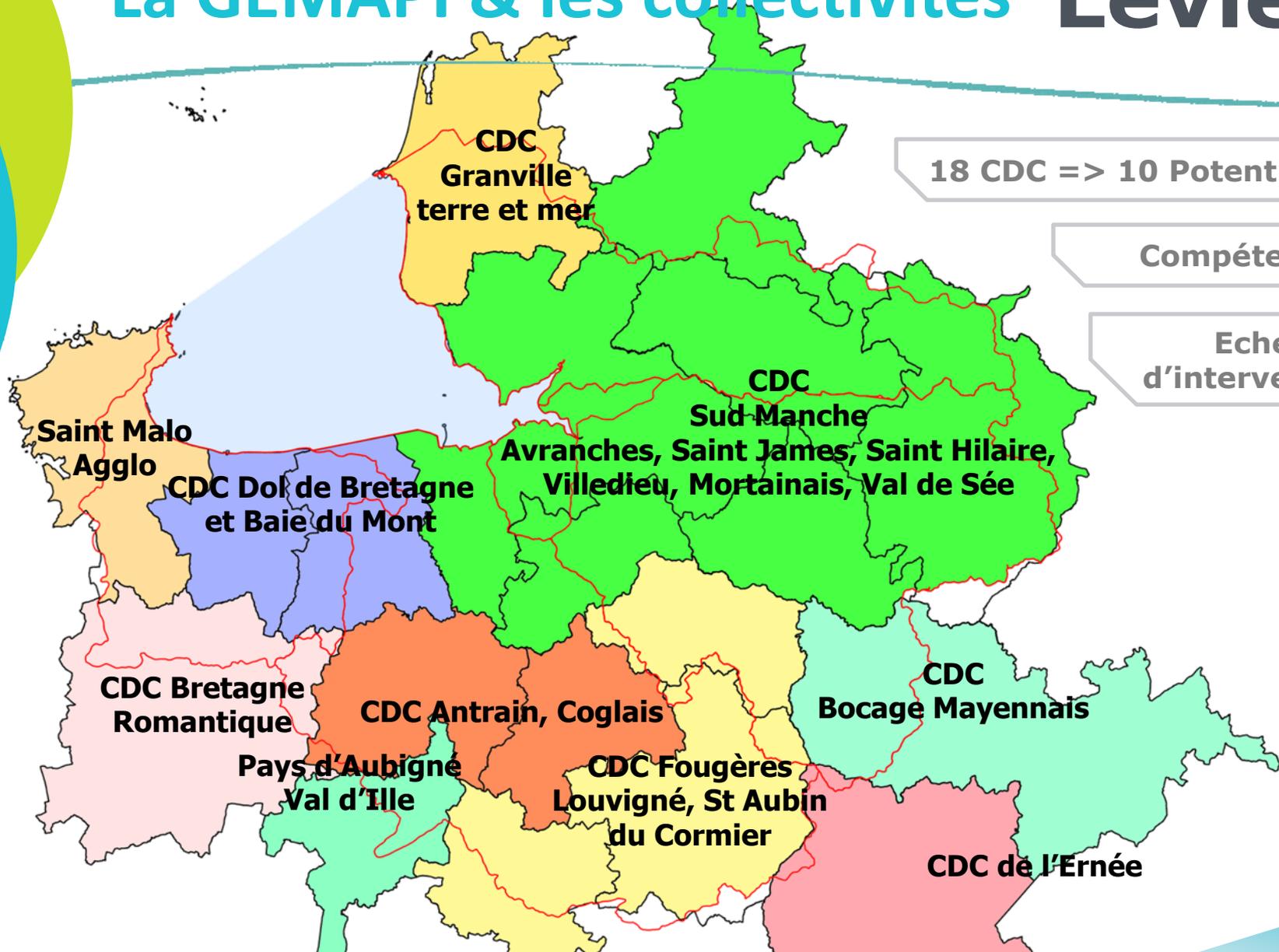
### SDEAU 50

Président : Jacky BOUVET

Protection de la ressource : Kathy CARVILLE



# La GEMAPI & les collectivités **Levier 2**



18 CDC => 10 Potentiels EPCI

Compétences ?

Echelle d'intervention ?

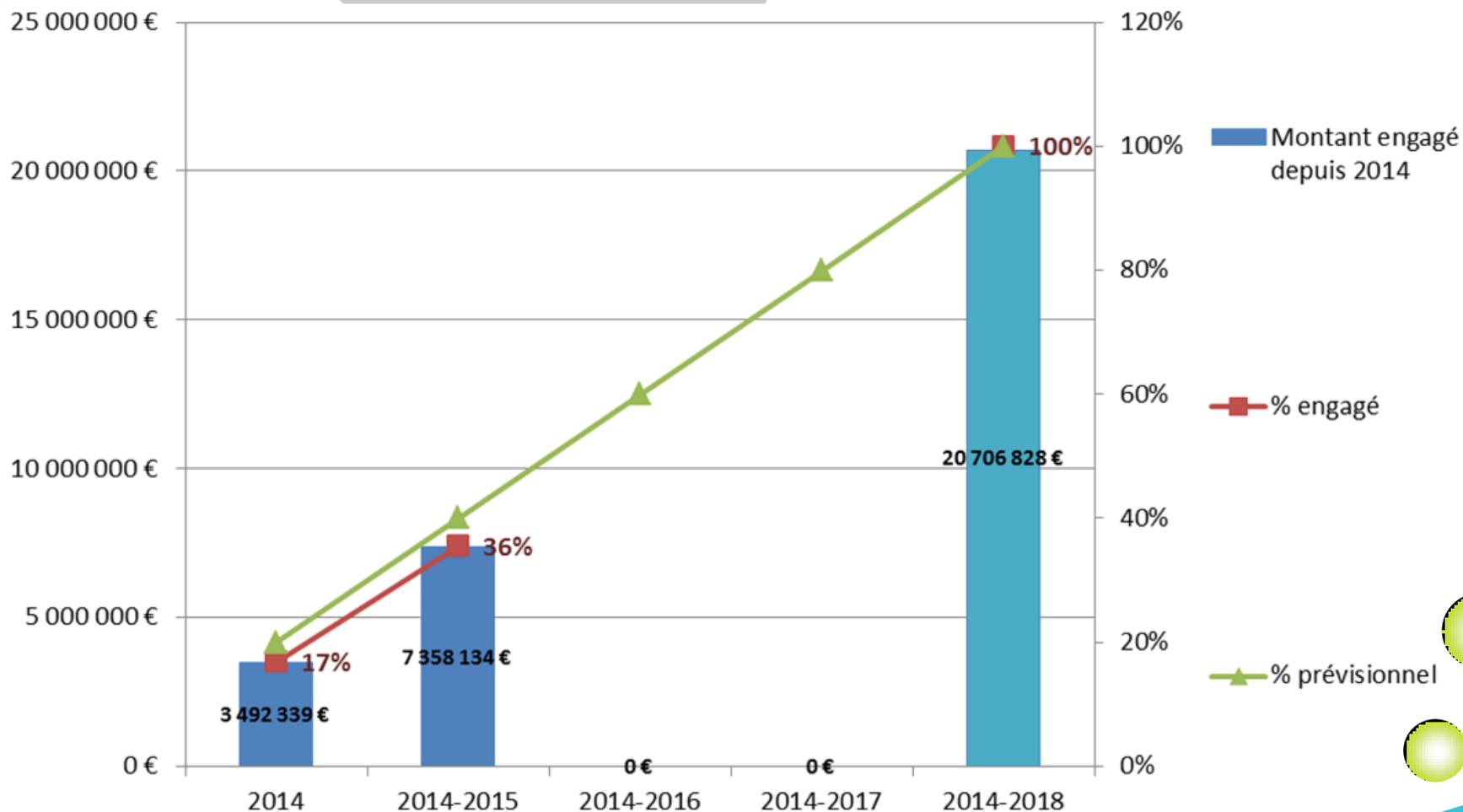
# Indicateurs

## Evaluer et piloter le financement

# Engagements financiers

# Indicateurs

36 % - 7,4 M€



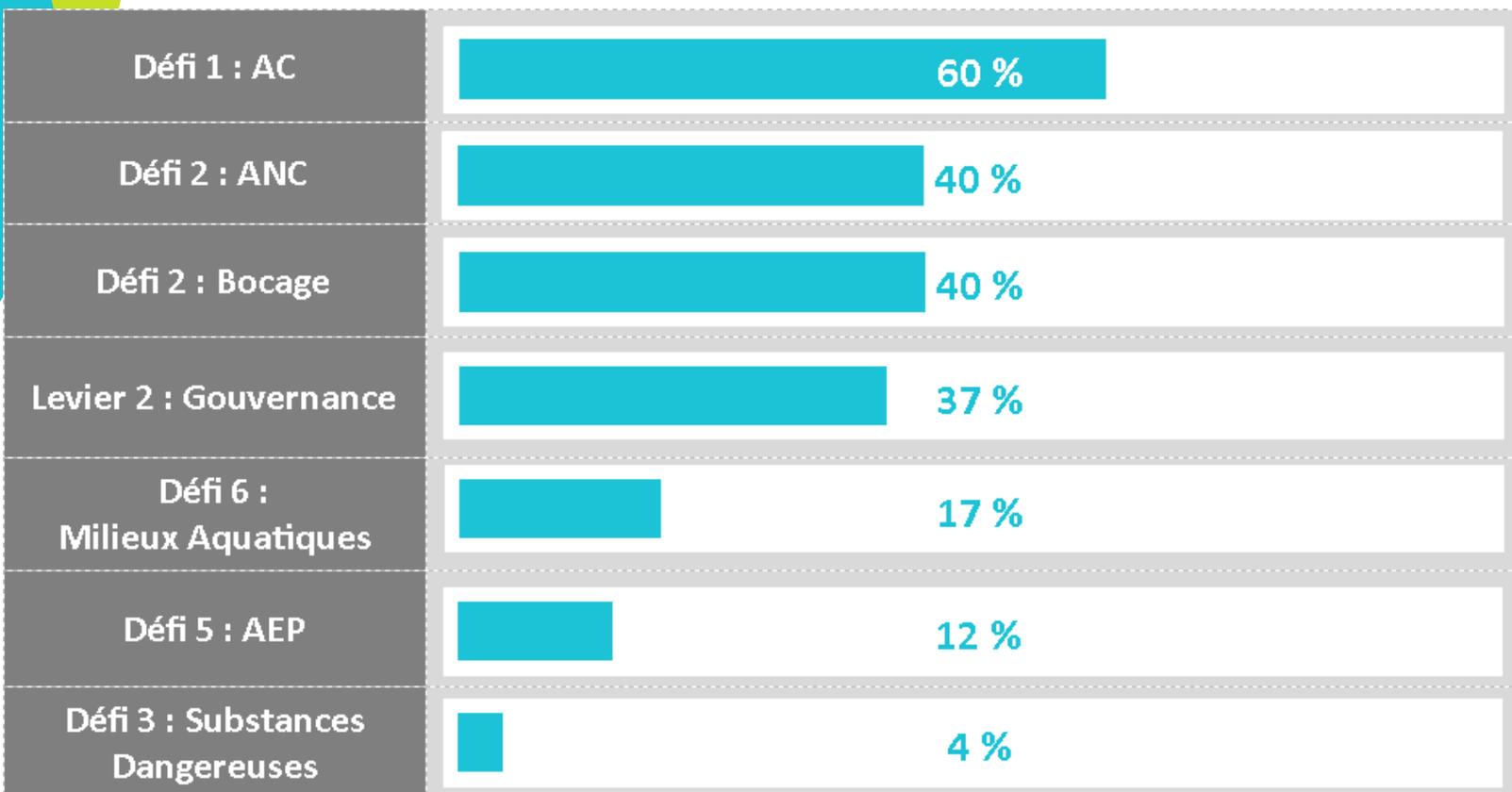
Cohérent / prévisionnel



# Engagements financiers

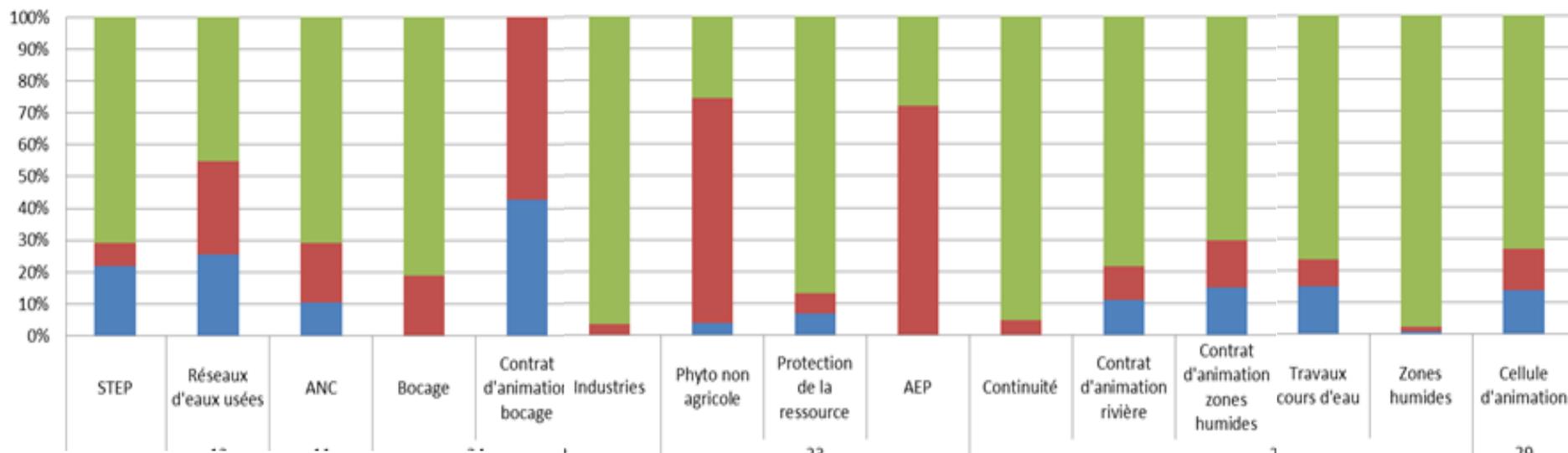
# Indicateurs

Différents niveaux d'avancement



# Engagements financiers

# Indicateurs

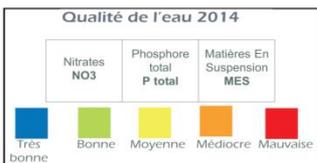
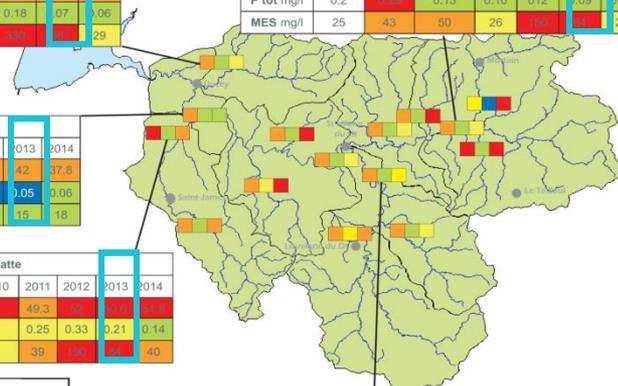


	Objectif	1999-04	2005-10	2011	2012	2013	2014
NO3 mg/l	25	45.6	42.5	40.6	41	42	43
P tot mg/l	0.2	0.22	0.12	0.11	0.18	0.07	0.06
MES mg/l	25	35	39	40	39	35	29

	Objectif	1999-04	2005-10	2011	2012	2013	2014
NO3 mg/l	25	27.4	31.9	26.7	31	30.5	35.5
P tot mg/l	0.2	0.25	0.13	0.10	0.12	0.09	0.09
MES mg/l	25	43	50	26	30	30	27

	Objectif	1999-04	2005-10	2011	2012	2013	2014
NO3 mg/l	40	39.5	38	35.2	39	42	37.8
P tot mg/l	0.2	0.18	0.07	0.40	0.05	0.05	0.06
MES mg/l	25	18	18	15	15	15	18

	Objectif	1999-04	2005-10	2011	2012	2013	2014
NO3 mg/l	40	47.3	39	49.3	39	39	39
P tot mg/l	0.2	0.35	0.25	0.25	0.33	0.21	0.14
MES mg/l	25	38	54	39	39	35	40



	Objectif	1999-04	2005-10	2011	2012	2013	2014
NO3 mg/l	40	47.3	47.3	42.6	47	46.7	46.7
P tot mg/l	0.2	0.37	0.14	0.19	0.13	0.13	0.13
MES mg/l	25	38	34	34	35	42	30

**Nitrate :  
Médiocre**

**Phosphore total :  
Bon**

**MES :  
Médiocre**

**Cance moyen  
Beuvron,  
mesnelle  
mauvais**

**Sauf  
Lair  
et Airon**

**Décembre  
valeurs élevés  
/précipitations**

L'Oir à Ducey

	Objectif	1999-04	2005-10	2011	2012	2013	2014
NO3 mg/l	25	45.6	42.5	40.6	41	42	43
P tot mg/l	0.2	0.22	0.12	0.11	0.18	0.07	0.06
MES mg/l	25	83	80	40	330	66	29

La Sélune à Notre Dame du Touchet

	Objectif	1999-04	2005-10	2011	2012	2013	2014
NO3 mg/l	25	27.4	31.9	26.7	31	30.5	35.5
P tot mg/l	0.2	0.25	0.13	0.10	0.12	0.09	0.09
MES mg/l	25	43	50	26	150	84	27

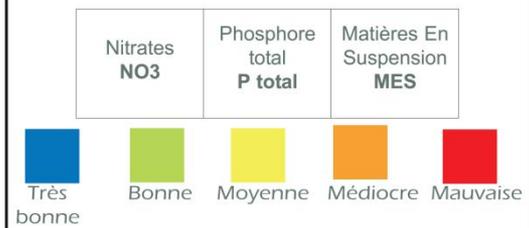
La Sélune à Saint-Aubin de Terregatte

	Objectif	1999-04	2005-10	2011	2012	2013	2014
NO3 mg/l	40	39.5	38	35.2	39	42	37.8
P tot mg/l	0.2	0.18	0.07	0.40	0.05	0.05	0.06
MES mg/l	25	18	18	15	15	15	18

Le Beuvron à Saint-Aubin de Terregatte

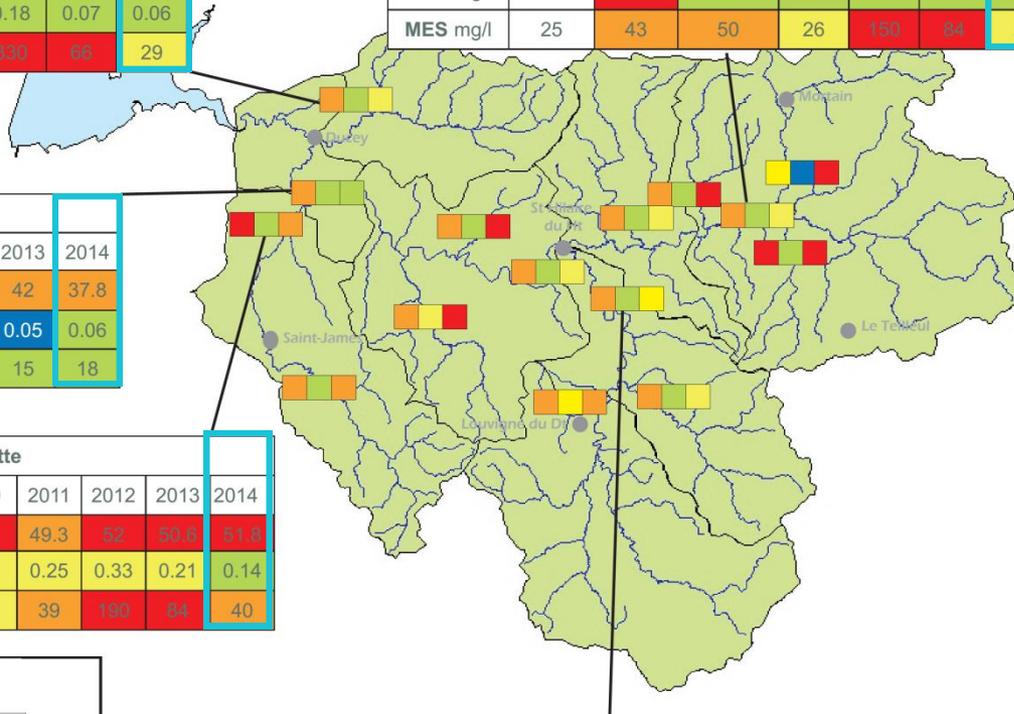
	Objectif	1999-04	2005-10	2011	2012	2013	2014
NO3 mg/l	40	81.3	52	49.3	52	50.6	51.8
P tot mg/l	0.2	0.35	0.25	0.25	0.33	0.21	0.14
MES mg/l	25	79	54	39	190	84	40

Qualité de l'eau 2014



L'Airon aux Loges Marchis

	Objectif	1999-04	2005-10	2011	2012	2013	2014
NO3 mg/l	40	51.5	47.3	42.6	47	46.7	46.7
P tot mg/l	0.2	0.37	0.14	0.19	0.13	0.13	0.13
MES mg/l	25	38	51	34	76	42	30



# Conclusion

**Des actions à poursuivre, intensifier l'engagement sur les milieux aquatiques**

**S'appuyer sur les projets et opportunités d'actions pour avancer sur la reconquête de la qualité de l'eau**

